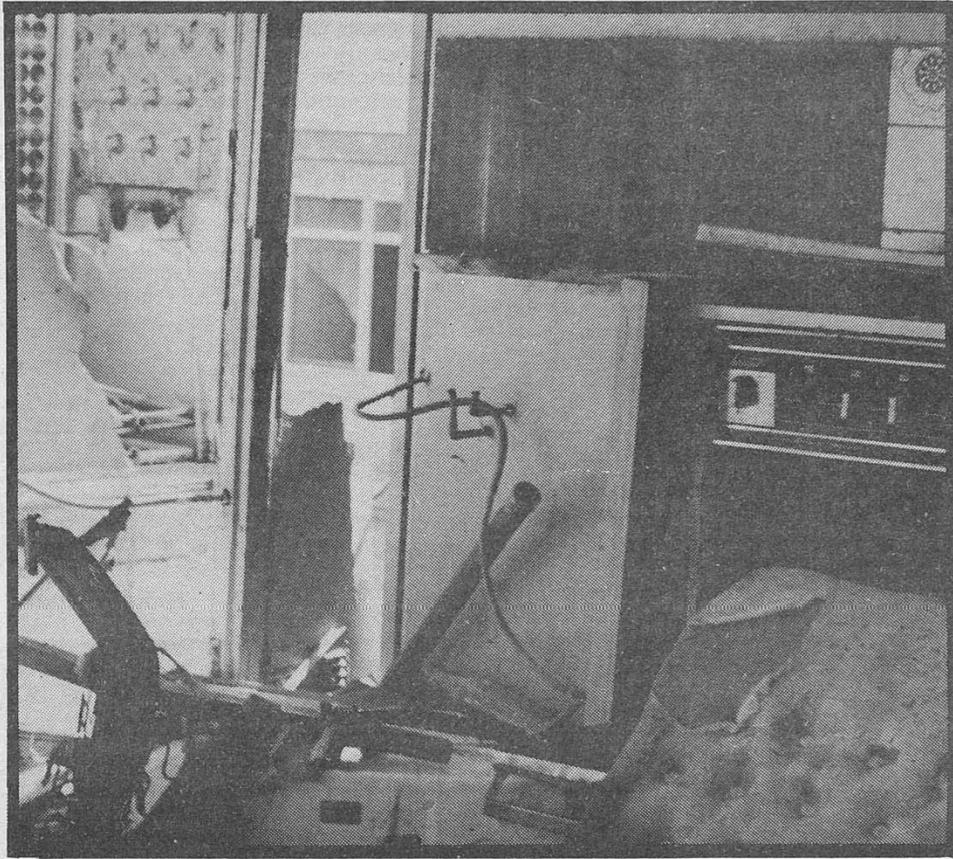


SAFRONTIÈRE

N° 29 Semaine du 20 au 26 juin 1981 6,00 FF'

Maroc 4,40 DH—Tunisie 400 M.

Marseille : Expédition punitive et deux attentats à la bombe



**Les premières
« bavures » du
septennat ?**

Defferre dénonce le comportement de la police à la Cayolle



ENTRETIEN

**Les réalisateurs de « Neige » :
On vit dans une France multiraciale et
c'est bien ! »**

Débat Actuel/Bassens

Article à sensation ?

J'ai lu l'article qui a paru dans Sans Frontière, je suis restée bouche-bée. Comment peut-il croire que nous regrettons ce que nous lui avons dit. En plus de tous il paraît que nous faisons un racisme à l'inverse. D'après lui, nous voulons que nos malheurs soient divulgués que par des immigrés. Eh bien, non mon cher, car il y a plusieurs manières de dénoncer. Moi, je pense que l'article qu'il a fait est surtout dans l'intention de choquer.

« Article à sensation » : voilà le nom exact qu'il faut. J'étais présente quand il faisait l'enquête. Nous lui avons raconté un peu de tout, du très important jusqu'aux petites histoires. Mais dans son article ce qui est ressorti, c'est les histoires que nous qualifions sans aucune importances : ce que j'appelle important, c'est par exemple, comment voit-on l'ATOM dans la cité. Je lui ai parlé par exemple, longuement sur l'ATOM (Aide aux Travailleurs d'Outre-Mer). Son rôle dans la cité, je citerais en exemple : apprendre aux parents le savoir-vivre à la française, comment faire le ménage et la cuisine correctement, donner des cours aux jeunes filles de la cité ce qui pour les parents permet une meilleure surveillance. Après plusieurs années passées à l'ATOM, les filles sortent sans diplôme.

Voilà ce que j'aurais aimé qu'il mette. Mais rien du tout, Monsieur, a été touché que par ce qu'il peut choquer le public.

Dans quel but a-t-il voulu généraliser ces petites histoires ? Ce qui m'a vraiment fait rire, c'est lorsqu'il dit : « quand il n'y aura plus de racisme, on ne saura plus quoi faire ». Je n'y réponds même pas. Car on voit bien que c'est lorsque la colère qu'il l'a emporté. J'ai plutôt l'impression qu'il n'a rien compris à tout ce que nous lui avons raconté. Car il ne l'aurait jamais écrit de cette manière. Les filles qui avalent les cachets comme des cacahuètes ça je ne le nie pas, c'est bien vrai.

L'article tel qu'il a paru dans Actuel, moi je dis que c'est accentuer le racisme chez des gens qu'ils ne connaissant rien des immigrés. Qu'il le veuille ou non, les gens n'ont pas tous

un esprit large. Je tiens à dire que nous ne voulons pas diviser les immigrés des français, mais au contraire.

Cette lettre est une réponse à l'article qui a paru dans Sans Frontière de Monsieur Blanc. Je tiens à préciser que je parle seulement en mon nom.

Fatima (Marseille)

Pessimisme-optimisme ?

J'ai été agréablement surpris de lire la réponse d'Actuel sur SF du 30 mai écoulé.

Si le racisme existe réellement dans notre vie quotidienne et à tous les niveaux de société, ce n'est pas avec vos litanies pleurnichardes que vous le combattrez, ni en accusant ceux qui essayent de le dénoncer à leur manière.

Et à ce propos, je suis tout à fait d'accord avec Yannick Blanc. Je crois qu'il est temps de nous débarrasser de notre susceptibilité et de notre



« pessimisme-optimisme » (cela dépend de l'air du temps). Ceci dit, il faut que la mémoire reste éveillée et savoir que le combat double que nous menons est long et plein d'embûches. (Ici et là-bas, selon quels critères aurais-je le droit de dire : « oui, j'ai frappé ma soeur, je lui ai interdit de sortir seule. J'ai payé un café au voisin pour qu'il empêche l'étranger d'approcher la baraque, d'avoir parké le mouton quels autres critères, il est interdit à un non-immigré d'affirmer les mêmes insertions ».

A ce sujet, vous me rappelez l'histoire du Russe et de l'Américain qui dit au Russe : « tu sais, aux USA; je peux me mettre sous les fenêtres de la Maison Blanche et crier « à bas Reagan ».

Le russe qui répond : « moi aussi, je peux me mettre sous les fenêtres du Kremlin et crier à-bas reagan ».

Bien à vous, tous et toutes et bravo pour tout ce que vous faites.

Mohamed Larbi

Conseils et aide

En lisant votre journal, je constate avec espoir votre action en faveur de la lutte contre les expulsions d'immigrés.

Je vous écris afin de vous demander conseils et aide. J'ai connu, voilà maintenant un an, monsieur Lazrak Hassan de nationalité marocaine. Entré en France pour rejoindre sa famille, ce dernier s'est trouvé en situation irrégulière ne pouvant avoir des papiers car majeur. Nous avons voulu nous marier en France, cela s'est révélé impossible car Hassan (que je considère comme mon fiancé n'avait pas de résidence reconnue en France). Il lui fut donc infligé le retour chez lui sous peine d'encourir les sanctions s'il restait.

Je suis allée à la Préfecture de mon département qui m'a conseillé de rejoindre M. Lazrak au Maroc et de nous marier là-bas. Au mois

d'avril, je l'ai donc rejoint dans ce but. Mais les durées de formalités pour se marier au Consulat sont de l'ordre de 6 semaines et je n'avais que quatre semaines de congé. Nous avons essayé de nous marier sous le régime marocain non sans frais importants, mais là aussi, ce fut un échec.

Ne pouvant admettre notre séparation, nous avons voulu rentrer en France tous les deux et retourner à la Préfecture.

Seulement, je suis revenue seule, car à l'aéroport, mon fiancé n'a pas pu me suivre. Désormais, je suis seule en France à essayer de le faire revenir.

Je vous écris pour vous demander votre aide :

Que dois-je faire afin d'obtenir son retour en France, lui est-il possible d'obtenir un visa d'établissement en France et ce par quels moyens ?

Vous êtes notre dernier espoir. Sa famille réside en France et moi, sa future femme réside et travaille en France, n'est-ce pas l'essentiel à son retour.

Vais-je devoir quitter définitivement mon pays pour le rejoindre ?

Si personnellement, vous ne pouvez rien faire pour nous, je vous serais éternellement reconnaissante de me faire parvenir des adresses de personnes susceptibles de nous aider efficacement.

Je vous prie de bien vouloir agréer, l'expression de mes sentiments respectueux.

Brigitte Auxerre

M. CROISÉS
T S
de
hartmann

Grille n° 18

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTALLEMENT

1. Ornement inspiré de l'art musulman ; 2. Capitale africaine-Note ; 3. Mesure-Vaste étendue ; 4. Oûie ; 5. Coule en Afrique ; 6. Insecte-Vieux roi ; 7. Ville allemande-Titane ; 8. Fin de soirée-Ville française ; 9. Disposition.

VERTICALEMENT

1. Dynastie berbère ; 2. Regimber-Disposé ; 3. Etoile de mer ; 4. Port d'Italie-Charpenté ; 5. Poète suédois ; 6. Possessif-Laize-Orient ; 7. Embrouilla-Dupé ; 8. Elimé-Intenter ; 9. Irlande gaélique-Facile.

Solution grille n° 17

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	G	H	A	Z	A	O	U	E	T
2	R	E	G	A	L	S	U	E	
3	A	B	E	I	L	L	E	E	
4	N	E	R	I	A	U	S		
5	D	M	E	E	R	U	T		
6	E	L	A	S	A	N	I	E	
7	S	O	R	T	C	I	L	S	
8	B	O	U	C	H	E	E	S	
9	D	E	C	E	L	E	S	E	

OFFRE SPECIALE

Abonnements maintenus à l'ancien tarif

A l'ordre de « Sans Frontière », 35 rue Stephenson, 75018 Paris - C.C.P. 420900 F Paris

— Soutien à partir de 300 francs —

	1 an	9 mois	6 mois	3 mois
France	220F	170F	120F	70F
Europe, Afrique	280F	220F	160F	90F
Par avion	320F	290F	170F	105F

Abonnement

Reabonnement

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

sansfrontière

Siège social : 35 rue Stephenson, 75018 Paris

Tél : 606 15 68

Rédaction Paris : 33 bd Saint-Martin

75003 Paris. Tél. : 278 44 78

Fondateur de l'Association

« Editions Sans Frontière » :

Louis Gallimardet

Directeur de publication : Khali Hammoud

C.C.P. : 420900 F Paris

Commission paritaire N 61715

Diffusion N.M.P.P.

Imprimerie Voltaire-Impression,

93 Montreuil.

Les tribulations d'un arménien à Paris

Serge Avédikian, jeune acteur de 26 ans, originaire d'Arménie Soviétique nous livre ses impressions après une entrevue avec lui à bâtons rompus. C'est avec une étonnante vibration, de la nostalgie et du rêve qu'il parlera de son Arménie natale, de sa culture et ses premiers débuts de comédien.

Passionné par le théâtre et monté sur les tréteaux très tôt, il cheminera peu à peu vers le cinéma et Michel Drach lui fera jouer le rôle de Ranucci dans « *Le pull-over rouge* ».

Rappelons que Ranucci avait été précipité sur le couperet par les jurés « populaires ». Giscard avait tranché la décision et s'était opposé au recours en grâce. L'artifice est un monde que nous offre bien souvent le cinéma avec ses images et son discours aigre de vide. Dans cette petite « société » du spectacle et de la contemplation, Serge Avédikian veut aller au-delà de son rôle pour se situer dans les dimensions de la réalité humaine et sociale.

Serge est non conforme à l'image que la presse et la télé lui avaient collée. Cette façade craque, se fissure, se lézarde. Elle a des brèches et sa sensibilité d'arménien apparaît. Il viendra nous éclaircir un peu plus dans un monde qui a pour vocation que l'obscur.

SF : Sur l'Arménie, on n'en a pas assez dit, il y a de temps en temps des articles ou des documents. C'est par des images à la Aznavour que beaucoup de personnes connaissent l'Arménie. Ce sont ces nouveaux arrivistes intégrés dès la première qui nous en donnent des clichés

Serge Avédikian : Ils sont arrivés et ne peuvent pas se le permettre. Aznavour dit : « je suis arménien » et cela s'arrête là. Qu'est-ce que cela veut dire. Je suis arménien de culture, d'origine et à partir de ce moment-là, si je veux vraiment l'être, pas parce que c'est un devoir ou une obligation, je dois pouvoir communiquer. Pour représenter les arméniens, je ne peux être représentatif que d'une certaine tranche qui fait partie d'Arménie Soviétique. Mais pas vraiment de la diaspora, même si depuis 10 ans, je fais partie de cette diaspora.

SF : Où se situe la partie la plus importante de la diaspora ?

SA : En fait, c'est assez égal entre Paris, Lyon et Marseille. A l'étranger, la partie la plus importante est aux Etats-Unis par le nombre. Ensuite, c'est la France, l'Italie, l'Australie et l'Afrique du nord. En ce qui me concerne, je suis issu de la génération venant d'Arménie Soviétique, mais dont les parents et grands-parents ont émigré après les violents massacres. Ils sont donc allés en Bulgarie, à Marseille et sont restés en France en 1947. C'est ceci qui nous différencie de la diaspora d'ici. Après 47, comme mes parents étaient communistes, ils sont partis en Arménie Soviétique grâce à la propagande de Staline et de Thorez. Ils les ont envoyés là-bas trimer car ils avaient besoin de main-d'oeuvre. Surtout des techniciens, des ingénieurs et des cadres formés en Occident. Ils ont alors trouvé les Arméniens comme prétexte entre autres. Je suis le fruit de ceux-là.

SF : Tu es donc né et tu as un peu vécu en Union Soviétique ?



SA : Oui, et je parle le russe. C'est un atout car le jour où ils nous envahiront, je pourrai travailler pour eux. (Rires).

SF : Et ta rencontre avec la Diaspora ?

SA : J'ai rencontré beaucoup d'arméniens venus des quatre coins du monde ainsi que d'autres nés ici. Il y a eu une dynamique politique et culturelle sur les problèmes qui touchaient à la sensibilité Arménienne ...

Travail interrompu ou ininterrompu ... Avec la création du Comité Paradjanov, quand il était incarcéré pour « déviation » il y a eu aussi le Comité de Vigilance pour la cause du peuple arménien, quand il y eut les trois fusillés pour la soi-disant explosion du métro de Moscou ... Il y a eu des brochures, des rassemblements mais nous ne pouvions prétendre à la représentativité car nous sommes encore en marge ... Comme pour toute dynamique, nous voulons générer des expériences de luttes, assister à la floraison de Comités et l'écllosion de notre sensibilité partie intégrante de notre culture.

SF : Toi-même, tu es de la 3^e génération arménienne. Comment te situes-tu par rapport à la génération de tes parents (2^e génération) et tes grands parents (1^{ère} génération).

Y'a-t-il une différence culturelle ou sociale énorme ?

SA : Oui, il y a une différence très importante socialement. Nous sommes devenus les parents de nos parents, parce que nous gagnons plus d'argent. Nous sommes plus intégrés au niveau social, intellectuel ... On occupe des postes, pas forcément au niveau de l'argent, mais c'est au niveau de l'importance que les gens confèrent au statut social. Donc, nous occupons des postes que nos parents ne pouvaient occuper par le fait qu'ils étaient immigrés. Ils sont devenus des marchands, des tricotiers ou des ouvriers. Alors la différence sociale ou culturelle est énorme entre la 2^e et la 3^e génération, mais pas entre la 1^{ère} et la 3^e, qui elle revient à la culture ... Chassez la culture, elle revient au galop. Avec mon grand-père, je peux parler de tout ce qu'il a vécu, je fais un retour dessus. Avec mes parents, je peux moins, car entre mon père et mon grand-père, il n'y a pas eu de dialogue de par la situation, alors qu'il y a eu un semblant entre mon père et moi quand j'ai quitté la famille sur l'« arménité » ... lui considérait qu'il ne fallait rien faire et me rétorquait : « Qu'est-ce que tu veux faire ? On arrive à peine à manger, il y a des pays qui nous accueillent, on les respecte, on n'a pas à aller à l'encontre ».

La première génération, ceux qui ont vécu les massacres ont accepté les pays d'accueil, mais ils ont été ou communistes fervents en 1936, ou de droite jusqu'à aller dans le sens d'un Giscard ou d'un Chirac pour que tout aille « bien » et dans « le meilleur » des mondes. Quant à la 2^e génération, elle est plus neutre et ne veut toucher à rien. Ils se disent que c'est une situation dans laquelle il ne faut pas bouger. Nous, on commence à bouger. Nous sommes plus proches de la première génération, car le dialogue est plus considérable au niveau du vécu. Les anciens vont mourir, il n'y aura plus de vrais témoins des massacres qui ne sont toujours pas reconnus. Les vrais témoins sont dangereux.

Ceci dit, nous représentons quand-même un courant de pensées qui ne veut pas se restreindre, qui ne veut pas avoir un nom, qui refuse de se fermer sur quoi que ce soit. C'est un piège comme la production des choses qui ne nous intéressent pas. (Société de consommation, marchande). En même temps, communiquer est difficile, on reste donc en cercle fermé. C'est un travail personnel et de groupe qui donnera ses fruits plus tard ... du moins, je l'espère.

Propos recueillis
Par Aslak



Lettre des Mauriciens à Le Garrec

Dans une situation où il y a de l'espoir pour l'immigration, le Mouvement des Travailleurs Mauriciens s'est adressé dans une lettre à M. Jean Le Garrec, secrétaire d'état et aux ministres respectifs, Mme Questiaux et M. Defferre, pour les informer de la situation des travailleurs mauriciens et pour revendiquer la régularisation globale des mauriciens et mauriciennes sans papiers en France.

Tous les mauriciens arrivés avant 1976 ont pu être régularisés par les diverses luttes menées par le M.T.M. -régularisations de 1973, 1974, 1976 et 1977/78. La dernière était une régularisation pour tous ceux qui étaient arrivés en France avant l'établissement du visa (en décembre 1975).

Se trouvent donc toujours en situation clandestine les mauriciens qui sont arrivés surtout en 1976 et depuis 1979 jusqu'à aujourd'hui ; -sauf une centaine de travailleurs de la confection (région parisienne) qui ont eu leurs papiers par suite de la lutte des travailleurs turcs avec la CFDT dans la confection, en 1980.

L'immigration mauricienne ayant pratiquement cessé en 1977/78, a repris massivement depuis 1979 ! Elle a été frappée par les arrestations et enlèvements à partir des contrôles d'identité et par les refoulements en Ile Maurice. Pour des travailleurs venant de si loin et avec la complicité des deux pouvoirs (voir notre lettre), le refoulement est spécialement grave.

Le Mouvement des Travailleurs Mauriciens demande donc que ces pratiques cessent définitivement, et que l'ensemble des travailleurs mauriciens soient régularisés et qu'un accord soit conclu pour assurer les droits des travailleurs mauriciens en France.

Mouvement des Travailleurs Mauriciens

Le Mouvement des Travailleurs Mauriciens salue avec joie et espoir l'arrivée à la Présidence de la République de François Mitterrand.

Dans le passé, le Mouvement des Travailleurs Mauriciens a pu compter sur le soutien du Parti Socialiste et les autres forces de gauche dans les luttes qu'il a menées depuis 1973 pour la régularisation des « sans papiers » mauriciens. Cette immigration a commencé en 1972 depuis que la circulaire Fontanet-Marcellin imposait des restrictions concernant la régularisation des travailleurs immigrés sur place. L'immigration mauricienne qui a été incitée d'abord par le patronat, avec la complicité des gouvernements Français et Mauricien et les agences de voyage, s'est accéléré depuis 1974 jusqu'à aujourd'hui. Le patronat trouvait de la main d'oeuvre qualifiée (mécanicien surtout de la confection) et des femmes employées de maison, qui font la partie importante de l'immigration mauricienne, travaillant pour des bas salaires et sans droits sociaux. Depuis 1973, le mouvement des travailleurs mauriciens enquêtait et dénonçait le trafic de la main d'oeuvre clandestine mauricienne (procès de Troyes, l'affaire de la légion étrangère, les ateliers de confection) et dénonçait également les conditions de vie et de travail des « sans papiers » en France ; et le faisait aussi par l'information à l'Ile Maurice sur la situation en France. L'information passait uniquement à travers le Mouvement Militant Mauricien (M.M.M.) et la presse de gauche. Le M.M.M. a pu en faire usage de ces informations pour créer un débat à l'assemblée nationale mauricienne à l'occasion de la dernière élection en 1976. M. Gaetan Duval ex-ministre des affaires étrangères mauriciennes qui est responsable de cette immigration clandestine s'est servi de « l'immigration » comme thème favori lors de la dernière campagne électorale : « si je suis élu les mauriciens pourront aller en France autant qu'ils veulent ». L'ambassade de France ne l'a pas contredit.

M. Gaetan Duval fait partie aujourd'hui de la coalition gouvernementale. Les prochaines élections auront lieu l'année prochaine et il ne renoncera pas à son thème favori, et ses hommes n'ont cessé d'envoyer les mauriciens en France. Entre-temps, le chômage s'est accru et la crise

a fait accroître l'immigration mauricienne depuis deux ans. Le gouvernement mauricien a toujours refusé la radio et la télévision mauricienne aux militants du M.T.M. qui voulaient informer les mauriciens sur la situation en France et les mettre en garde de ce qui les attend ici, car cela allait dans le contre-sens de la francophonie prônée des deux gouvernements qui est de donner une autre image de la France, en tout cas, pas celui des travailleurs et de la vie difficile et inhumaine que vivent les « sans papiers » mauriciens ici. Le mouvement des travailleurs mauriciens en 1975 avait cru bon de diffuser un tract « 4 000 mauriciens victimes de la francophonie », tract qui n'avait pas été trop bien vu par le ministère de la coopération. Nous vous soumettrons ultérieurement un dossier plus complet et approfondi sur ces questions.

En juin 1980, l'Assemblée Nationale a ratifié un accord militaire entre l'Ile Maurice et la France, accord conclu à l'époque de la grève générale d'août-septembre 1979 à l'Ile Maurice. Ces gouvernements

n'ont jamais pensé à conclure un accord pour assurer les droits sociaux de l'immigration mauricienne. Les mauriciens ne bénéficient pas d'allocation familiale pour les enfants restés au pays ; ne sont pas remboursés de la sécurité sociale lors d'une maladie pendant les vacances ; ne bénéficient plus de la retraite ou pension d'invalidité ou d'accident s'ils rentrent au pays ; ne bénéficient non plus du tarif familles nombreuses pour le transport en commun ici en France, etc ... Depuis 1979, le Mouvement des Travailleurs Mauriciens voudrait la régularisation de ces 3 à 4 000 travailleurs sans papiers en France et la conclusion d'un accord entre l'Ile Maurice et la France pour assurer les droits sociaux de l'immigration mauricienne qui chiffre entre 15 à 20 000, et l'arrêt de l'incitation à l'immigration en Ile Maurice.

Nous souhaiterions vous rencontrer dans un bref délai pour discuter et entrevoir des solutions pour ces problèmes. A cette occasion, nous vous présenterons un dossier plus complet qui vous montrera concrètement la gravité de la situation causée par les problèmes sur lesquels nous venons attirer votre attention.

Pour le M.T.M.
M. Serge Sadien

PS : Nous nous permettons d'envoyer une copie de cette lettre à Madame Questiaux, Ministre de la Solidarité, et à M. Defferre.



Les tchadiens en France

Depuis juillet 1974, date officielle de la suspension de l'immigration en France, à l'exception des ressortissants de la CEE, les pouvoirs publics ont utilisé tous les moyens pour contrôler énergiquement l'entrée des étrangers. De nombreuses circulaires ministérielles bien qu'ayant été partiellement annulées par le Conseil d'Etat, ont apporté d'importantes restrictions à l'ordonnance n° 45-2658 du 2-11-1945 (réglementation de base relative au séjour et au travail des étrangers en France).

La majorité des résidents tchadiens sont venus en France non pour accéder au marché du travail, mais pour y poursuivre des études. Ils sont souvent contraints pour « survivre » d'exercer une petite activité salariée étant donné que la majorité d'entre eux ne sont plus boursiers du Tchad (bourse qui s'élevait à 1000 F par mois !) et que la situation au pays ne leur permet pas d'y rentrer pour travailler.

Curieusement au fil des restrictions de la réglementation du séjour des étrangers en France, les Tchadiens ont dû attendre la circulaire du Ministère du Travail n° 1-79 du 19/02/79 pour apprendre que leur situation était toujours régie par la convention d'établissement de 1960 comportant notamment une clause d'assimilation aux nationaux (Accords de Coopération du 11/08/1960, décret n° 60-1230 du 23/11/1960 J.O. du 24/11/1960. Ladite convention que les Tchadiens bénéficient d'un régime de libre circulation et de l'assimilation au national, dès lors qu'ils possèdent un titre de séjour en cours de validité. Cet accès à l'activité salariée, sans autorisation de travail et sans opposabilité de la situation de l'emploi, a été reconfirmé par la circulaire n° 3-79 du 12/03/79. Cette clause d'assimilation au national dont pouvaient se prévaloir les Tchadiens depuis l'indépendance, n'étaient pas en fait appliquée par les préfetures avant la parution de ces circulaires de 1979 !

Pourtant, aucune nouvelle convention abrogeant la convention d'établissement de 1960 n'avait été signée entre les deux pays, contrairement à la plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara anciennement sous administration française.

Il faut croire que le tournant des événements du Tchad pris par l'annonce d'un projet de soi-disant fusion avec la Libye le 6 janvier 1981, n'a pas plu aux autorités Françaises, puisque dès le lendemain un visa d'entrée ou de sortie est devenu nécessaire pour les ressortissants tchadiens qui entrent et sortent de France (voir texte du télégramme du Ministère de l'Intérieur). Les visas de transit et de court séjour sont accordés par les consulats de France sans consultation des Affaires Etrangères. Il n'en est pas de même pour les visas de longue durée dont l'accord est soumis à la décision du Ministère de l'Intérieur. Si la Convention d'établisse-

ment n'est pas dans ce domaine modifiée en droit, il se trouve que dans les faits, un ressortissant tchadien venant en France pour s'y établir ou y exercer une profession devra auparavant obtenir un visa d'établissement au Consulat de France au Tchad.

Suite logique de l'établissement du visa entre la France et le Tchad, le dernier gouvernement giscardien vient d'abroger par la circulaire Stoléru n° 2/81 du 8/04/81 toutes les dispositions inscrites dans les circulaires de 1979. Ladite circulaire, de légalité douteuse puisqu'elle résulte seulement de la « mise en vigueur en 1978 des nouveaux accords de coopération signés le 6.03.1976 » fait passer brutalement les tchadiens du régime le plus favorable au régime général de droit commun. Autrement dit, si cette circulaire est appliquée, les tchadiens ne pourront plus occuper un emploi salarié sans une autorisation de travail :

- ceux qui ont la mention « travailleur salarié » sur leur carte de séjour obtiendront sans opposabilité de la situation de l'emploi une carte de travail B ou C (3 ans ou 10 ans).

- ceux qui sont demandeurs d'emploi depuis plus d'un an recevront une « autorisation provisoire de travail » (A.P.T.) de trois mois, non renouvelable pour recherche d'un emploi,

- ceux qui sont inscrits à l'A.N.P.E. depuis moins d'un an se verront remettre une A.P.T. de trois mois renouvelable une fois pour recherche d'un emploi.

- quant à ceux qui ont la mention « étudiant » sur leur carte de séjour (ce sont les plus nombreux) ils ne pourront recevoir une APT que pendant la durée de leurs études, s'ils sont non boursiers et s'ils présentent une « promesse d'embauche » pour un emploi hebdo-

madaire de 20 heures maximum (circulaire n° 3-76 du 24.02.76).

L'Association des Amis du Tchad a non seulement dénoncé de tels procédés à travers des communiqués de presse, mais travaille en collaboration avec les juristes du GISTI (Groupe d'Intervention et de Soutien aux Travailleurs Immigrés) pour obtenir auprès du Conseil d'Etat l'annulation de cette circulaire).

Extrait du bulletin Tchad-Nouvelles, publié par « les amis du Tchad »

Un échec remarquable

Le premier congrès des communautés portugaises s'est clôturé à Lisbonne le 10 juin avec un évident échec pour ses organisateurs : le gouvernement de centre-droite au pouvoir depuis un an et demi. Ils n'ont pas réussi à le faire fonctionner normalement, les grandes orientations ressenties par le mouvement migrant, qui avaient été soulevées pendant le Conseil en avril dernier, n'ont pu être discutées.

Par contre, on a eu la confirmation des craintes manifestées par les associations (Portugal Novo-Colombes, R.P., représentants d'Hollande, etc.) qui ont refusé d'y participer, considérant que le manque de sérieux mis dans sa préparation ne pouvait déboucher que sur une manœuvre politique de basse qualité au service des forces politiques qui contrôlent encore le pouvoir.

Cet échec représente aussi une demi-victoire des représentants des immigrés, qui ont accepté d'aller à Lisbonne et ont su rester fidèles au souci de la consultation populaire, ces délégués ont courageusement dénoncé sur place — combativité qui a certainement surpris les organisateurs — la manipulation exercée par les responsables du congrès. Ceux-ci avaient été nommés par le gouvernement et choisis parmi les militants des partis qui le constituent sans la moindre préoccupation d'impartialité ou d'attention à l'égard de la nombreuse population rejetée à l'étranger.

Dès le premier jour des travaux, un groupe nombreux (environ la moitié des 130 délégués) a été obligé, face au comportement dictatorial de la direction du congrès, de s'organiser à part et n'a participé à aucun vote. Dans un communiqué final, les 130, après avoir souligné ce style imprimé à la direction du congrès, expliquait ain-

si les raisons pourquoi ils ne participaient pas non plus à la séance de clôture (qui était présidée par le Premier ministre) :

« Nous ne sommes pas présents à cette séance parce qu'elle va proclamer des conclusions qui, au vu de la manière dont ont été élus les délégués de l'opposition au débat démocratique, manquent de légitimité. »

« Nous ne sommes pas présents parce que certaines déclarations sur le déroulement du congrès ne traduiront pas toute la vérité et parce qu'on nous interdit de prendre la parole quand on veut exposer le motif de notre attitude, à l'exemple de la séance d'ouverture. »

Malgré cette situation de division en deux blocs, les dirigeants des travaux du soi-disant congrès n'ont pas hésité à faire approuver par les membres restants une série de motions de synthèse. Grand nombre de ces délégués dociles représentent l'immigration de « fixation » (E.U.A., Afrique du Sud, Vénézuéla, Brésil) et souvent représentent des intérêts économiques et politiques du même type que les forces aujourd'hui au pouvoir. D'autres sont des représentants d'institutions choisies par le gouvernement pour lui assurer une majorité favorable.

Les principales motions approuvées concernent :

1) le statut de double nationalité pour les immigrés.

Il nous a semblé utile, dans la conjoncture actuelle de présenter à nos lecteurs un extrait assez large de la Convention Franco-Italienne relative au service militaire des doubles nationaux (en fait ceux qui possèdent la double nationalité) signée à Paris entre les deux pays le 10 septembre 1974.

Ce problème est lié aux questions que ne cessent de se poser les jeunes « immigrés » qui sont nés en France ou qui y ont grandi.

A chaque fois « la double nationalité » se posait comme une éventuelle solution qui leur laissait la possibilité de choisir et surtout le temps de le faire avec toute la sérénité que cela suppose. Un jeune ne doit pas être obligé de choisir en quelques mois (six mois) à l'âge de 18 ans, une nationalité qui serait définitive.

Mais la double nationalité, outre qu'elle heurte la sensibilité des parents (en particulier, pour les Algériens et pour des rai-

sons historiques évidentes), ne résoud pas la question du service militaire.

Alors que s'il opte pour la nationalité française, il doit simplement (?) passer un an sous les drapeaux. Pourtant, il suffirait d'une convention entre la France et certains pays d'origine pour régler le problème au cas où le principe de la double nationalité (pour ceux qui le désirent évidemment) apparaîtrait comme étant la meilleure solution pour les jeunes « immigrés » vivant en France.

Et il semble bien, que de fait, et non de droit, cela semble se passer ainsi.

Prenons toujours l'exemple de l'Algérie (qui avec le Portugal) est le pays le plus intéressé à cette question.

Un jeune algérien, né de parents algériens est toujours considéré Algérien, par les autorités sauf s'il désire ne plus l'être.

Et s'il demande la nationalité française sans demander la déchéance de la nationalité de ses parents, il jouit du fait de la double nationalité (avec bien sûr l'obligation de faire les deux services militaires).

D'où l'intérêt de la présentation de la convention franco-italienne concernant le problème. Bien que les difficultés sont nombreuses, car on imagine difficilement, aujourd'hui, un débat sur le service militaire dans le parlement « même tout rose » en France ou en Algérie.

Mais on peut au moins poser le problème.

Ministère des affaires étrangères

Décret n° 76-1142 du 3 décembre 1976 portant publication de la convention entre la République française et la République italienne, relative au service militaire des double-nationaux, signée à Paris le 10 septembre 1974 (1)

CONVENTION

Entre la République française et la République italienne relative au service militaire des double-nationaux

Le Président de la République française et le Président de la République italienne,

Désireux de régler d'un commun accord les problèmes relatifs au service militaire de leurs ressortissants qui possèdent à la fois les nationalités française et italienne ;

Prenant en considération les principes énoncés par la Convention européenne du 6 mai 1963 sur la réduction des cas de pluralité de nationalités et sur les obligations militaires en cas de pluralité de nationalités.

Article 1^{er}

Aux fins de la présente Convention, les expressions suivantes s'entendent ainsi qu'il est indiqué ci-après :

a) L'expression « double-national » désigne toute personne qui possède concurremment les nationalités françaises et italienne par application des lois en vigueur dans chacun des deux Etats ;

b) L'expression « service militaire » s'entend du service militaire obligatoire ou de tout autre service considéré comme équivalent par la législation de l'Etat où ce service est accompli ;

c) L'expression « résidence habituelle » s'entend de la résidence effective, stable et permanente du double-national lui-même en tenant compte du centre de ses attaches et de ses occupations.

Article 2

1. Le double-national sera soumis aux obligations de service militaire de la partie sur le territoire de laquelle il a sa résidence habituelle, à moins qu'il ne déclare vouloir accomplir ces obligations à l'égard de l'autre Partie.

Article 4

1. Le double-national qui aura satisfait, conformément aux règles énoncées aux articles ci-dessus, aux obligations de service militaire auxquelles il est soumis par la législation de l'une des Parties sera considéré comme ayant satisfait aux obligations de service militaire à l'égard de l'autre partie.

2. Le double-national qui a acquis sa seconde nationalité après avoir satisfait à ses obligations de service militaire à l'égard de la Partie dont il possédait en premier lieu la nationalité, est considéré comme ayant satisfait aux obligations de service militaire à l'égard de l'autre Partie.

Article 6

Le double-national qui aura, en vertu d'un engagement volontaire dans les forces armées de l'un des deux Etats, accompli des services d'une durée au moins égale à celle du service militaire dans cet Etat à l'époque de son engagement, sera considéré comme ayant satisfait à ses obligations de service militaire à l'égard de l'autre Etat.

2) Droit de vote aux élections à la présidence de la République.

3) Augmentation du nombre de députés représentant l'immigration.

4) Référendum sur l'adhésion du Portugal à la C.E.E. (Marché Commun).

5) Création d'un institut d'investissement de l'immigré et d'une banque des immigrés.

6) Libération de l'accès des immigrés aux biens immobiliers détenus au Portugal.

7) Signature de conventions en matière de politique sociale entre le gouvernement portugais et les pays d'accueil.

On voit que le côté politique et électoral prend le dessus sur les questions sociales. L'importance de ces mesures change complètement selon la façon et les moyens comment elles vont être appliquées. Et il n'y a pas de doute que le milieu officiel va continuer à utiliser la méthode de la manipulation au lieu de créer les conditions pour que les immigrés décident pour eux-mêmes.

D'ailleurs la majorité de ces propositions fait partie du programme politique de l'A.D. qui a déclenché déjà des opérations pour les légaliser sans succès. La mascarade ne pouvait pas être plus évidente. Ceci a été le congrès des immigrés de l'Alliance Démocratique. Le congrès des immigrés, il faut qu'ils le créent. Ils ont expérimenté que la lutte de classes se trouve aussi dans son sein et que la conciliation amène à des situations de ce type. Par conséquent, la lutte pour les droits des immigrés continue en France comme au Portugal, comme ailleurs, après des dirigeants de l'un et l'autre pays.

D. Lacerda

A.C.P.P.N.

Associação de Cultura Popular
PORTUGAL NOVO
Associação de Cultura Popular
PORTUGAL NOUVEAU
CULTURA POP

73 Rue des Sazières
92700 COLOMBES

Senhor Embaixador,

Assim, a A.C.P.P.N. está consciente de que os

objectivos anunciados para o Conselho das Comunidades parecem interessantes. No entanto, esses objectivos só terão valor se houver a vontade política de resolver, com os delegados eleitos, os problemas reais e concretos da população portuguesa emigrante. Infelizmente, é de facto que o Decreto que cria o Conselho das Comunidades é bastante vago, desde já chamando a atenção de V. Exa para um dos aspectos negativos de tal Decreto e com o qual não podemos concordar. Com efeito, não podemos aceitar que a Europa se veja atribuir 17 representações enquanto o resto do mundo estará representado por 36 pessoas. Este aspecto negativo do Decreto é interpretado pela A.C.P.P.N. como uma falta evidente da tal vontade política para resolver os problemas reais da população emigrante tra-

Extrait de la lettre envoyée le 9 janvier par l'A.C.P.P.N. de Colombes à l'ambassadeur du Portugal et où est déjà signalée sa méfiance à l'égard de la forme de représentation des délégués.

Dans le même souci de ne pas trahir les intérêts des travailleurs, l'A.C.P.P.N. a décidé de boycotter le congrès dont l'organisation dès le départ a été encore moins sérieuse que celle du Conseil, réalisé en avril.

Quelques idées essentielles et un silence

La présence de quatre millions d'immigrés -hommes, femmes, jeunes- en France est le résultat d'une politique économique gouvernementale et patronale qui a participé à l'exploitation capitaliste des pays d'origine, à leur dépendance, à leur appauvrissement, à la répression sur les peuples de ces pays, et donc à l'émigration.

Le mouvement des ASTI se prononce fermement contre une politique impérialiste qui a créé et organisé ce départ forcé.

Nord - Sud

Dénoncer la responsabilité de la politique économique française dans l'aggravation de la dépendance et l'appauvrissement des pays d'origine est un préalable fondamental.

Dire « non à l'immigration » en tant que processus forcé de départ pour la recherche d'un emploi n'est pas une contradiction avec notre solidarité vis à vis des travailleurs immigrés, solidarité traduite par des revendications énoncées ci-dessous.

Tant que ne seront pas supprimés les déséquilibres entre les pays industrialisés et les pays dominés, fournisseurs de main-d'oeuvre, le Mouvement des ASTI continuera d'inscrire son combat de solidarité dans une lutte anti-impérialiste.

Dans ces conditions et par solidarité avec la classe ouvrière, la FASTI :

- * affirme le principe de la libre circulation des travailleurs : en effet, le contrôle des flux migratoires est un régulateur de l'économie capitaliste, mais que nous ne pouvons admettre.

- * s'engage à lutter contre les causes de l'immigration

- . pour la mise en place de mesures répressives à l'encontre des employeurs clandestins

- . pour le droit au regroupement familial.

- * demande au gouvernement :

- . la suppression de toutes les lois et mesures répressives et discriminatoires (notamment au niveau du droit à l'emploi, ainsi que les lois et circulaires Bonnet, Stoléru, Imbert, etc ...)

- . une législation qui octroie aux immigrés les mêmes droits qu'aux français, en particulier, le délivrance d'une carte d'identité équivalente à celle des français, sans aucune condition restrictive et renouvelable de plein droit.

- . la régularisation de tous les sans-papiers.

La population immigrée doit aussi pouvoir participer pleinement à la vie de la collectivité tout en gardant son identité culturelle. C'est pourquoi, elle doit avoir le droit de vote.

La participation des immigrés à la vie politique doit se

Le 8^e congrès de la FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec les travailleurs Immigrés) s'est tenu à Bordeaux, le 6, 7, et 8 juin. La nouvelle situation politique a bien évidemment pesé sur les travaux des congressistes, qui ont eu à faire le bilan de leur mouvement mais en même temps à tracer les grands axes pour la période à venir.

On retiendra dans la motion de synthèse reproduite intégralement ci-dessus quelques idées essentielles et un silence.

La réaffirmation par la FASTI du principe de la libre circulation des travailleurs, au moment où la fermeture des frontières et l'arrêt de toute immigration font l'unanimité, peut paraître comme une position idéaliste et non responsable. Elle a le mérite néanmoins de placer le débat sur l'immigration à un niveau où il est rarement placé, celui de l'origine de ce phénomène. On ne peut plus, et après le 10 mai encore moins qu'avant, se contenter de dire que l'immigration est le « Tiers-Monde chez nous » et ne poser le problème des pays dominés que pour revendiquer une augmentation de l'aide au développement.

Il est temps que le débat, vital, sur l'avenir du Tiers-Monde, et les rapports Nord-Sud soit largement mené et la FASTI, par sa prise de position, relance cette question et met la gauche française mais aussi les immigrés face à ce problème.

On lira aussi avec intérêt les conclusions du congrès sur les Amicales, le droit de l'éligibilité des immigrés dans les consultations municipales, et l'importance de leur participation à la négociation des accords bilatéraux conclus entre la France et leur pays d'origine respectifs. On regrettera par contre que le débat sur les expulsions, n'ait pas été mené à son terme et que le congrès ne se soit pas clairement prononcé sur l'annulation de toute expulsion.

faire à plusieurs niveaux : quartiers, associations, collectivités locales.

Dans cette logique, les commissions extra-municipales ont eu et ont encore un rôle formateur à jouer. Mais leur caractère consultatif leur donne un objectif limité.

La formation civique doit aussi être prise en compte par le secteur associatif avec des moyens matériels et financiers appropriés.

La participation politique ne doit pas se restreindre au droit de vote mais doit aussi comporter l'éligibilité.

Le Mouvement des Asti demande que le droit d'association soit reconnu aux étrangers immigrés, soit de se constituer en associations, soit d'accéder officiellement à toutes les responsabilités dans les associations existantes.

Dans le même but d'avancée politique, les ASTI sont invitées de façon pressante à un meilleur partage des responsabilités avec les camarades immigrés dans les conseils d'administration des ASTI, pour aboutir à la révision de la loi 1901 sur les associations.

La FASTI réclame le droit de libre expression à travers les médias (journaux, radios, télévisions) pour les travailleurs étrangers et leurs associations.

La FASTI demande l'annulation des mesures de dissolution des associations comme : MOTIF, FEANF, AED, OCA; et demande que tous les immigrés qui font l'objet de condamnations au titre des lois anti-immigrés soient amnistiés. Elle demande que des poursuites judiciaires soient engagées à l'encontre des auteurs de nombreux attentats racistes restés impunis jusqu'ici.

La FASTI dénonce l'activité et l'existence des amicales policières et fascistes, télé-guidées par les gouvernements des pays d'origine pour réprimer leurs ressortissants en France.

La FASTI luttera pour la suppression de ce type d'association. A court terme, cela exige des ASTI une vigilance et une vive dénonciation de ces amicales réactionnaires.

La FASTI réaffirme sa position concernant la suppression du FAS. Elle demande le reversement intégral des allocations dues aux familles restées au pays d'origine.

Vu l'effectif important (12 millions) d'étrangers en Europe, et vu le développement des instances de décision au niveau européen, la FASTI attache une importance particulière au développement des contacts et de la coordination entre les associations de travailleurs immigrés et de solidarité de tous les pays d'Europe. Elle continuera à développer cette coordination pour laquelle elle a joué un rôle moteur.

La FASTI dénonce les accords bilatéraux passés avec les pays d'origine. Ils sont le fruit de négociations entre gouvernements sans la participation des travailleurs.

La FASTI en liaison avec les associations progressistes de travailleurs immigrés, développera une information sur la situation des peuples des pays d'origine et prendra une participation à toute action contre l'exploitation et la dictature dans ces pays et pour un développement concernant l'ensemble de la population.

Jeunes

La FASTI refuse le terme de « seconde génération », qui vise à assimiler les jeunes de parents « immigrés » et les jeunes immigrés à la situation économique et sociale de leurs parents.

- ne se reconnaissant pas dans la société française ni dans leur société d'origine, les jeunes de parents immigrés et les jeunes immigrés revendiquent la libre circulation (avec le maintien de leurs droits) et au séjour en France afin de choisir librement leur lieu de travail et de séjour.

En conséquence, la FASTI se prononce pour la double nationalité pour tous, les jeunes immigrés et les jeunes de parents immigrés qui le désirent.

Rôle des ASTI : les ASTI devront être un support pour permettre aux jeunes de parents immigrés et jeunes immigrés de s'organiser dans les structures qu'ils se donneront.

Les ASTI agiront pour que les

langues d'origine soient enseignées dans les écoles maternelles, qu'elles soient prises en charge par l'Education Nationale, que cet enseignement tienne compte de la culture et de la réalité des pays d'origine et qu'il puisse être accessible aux Français.

Nous demandons l'égalité totale entre les étudiants français et immigrés

- . égalité des droits d'inscription et de séjour

- . abrogation du décret Imbert et de la circulaire Bonnet

- . égalité au sein de l'Université.

Formation

Partant du constat que la société française est une société multiculturelle, la FASTI favorisera les échanges culturels dans l'égalité des cultures.

La FASTI se prononce et oeuvrera :

- pour le développement de la formation à la vie associative et collective

- Pour que le terme de « formation retour » soit abandonné.

Il doit être admis que chacun est libre d'utiliser comme il le désire et quand il le désire la « formation » à laquelle il a droit de toute façon.

Pour que les travailleurs immigrés aient les mêmes possibilités d'accès à la formation professionnelle que les travailleurs français, la FASTI demande qu'ils bénéficient d'action de formation prises en charge par l'Etat (fonds de droit commun).

Ceci devrait aboutir à la création d'une société interculturelle qui serait un facteur d'enrichissement et d'épanouissement pour tous

L'affirmation de toutes ces positions de la FASTI et de ces revendications prend un caractère important dans la perspective de prise de pouvoir par la gauche.

Nous rappelons notamment notre volonté de conserver à la FASTI son rôle de solidarité avec les travailleurs immigrés, impliquant le soutien à leurs luttes et à leurs revendications, impliquant aussi un rôle de pression sur le gouvernement pour faire prendre en compte nos propositions et celles des associations autonomes de Travailleurs Immigrés vers l'égalité des droits entre Travailleurs français et immigrés.

Ce rôle de la FASTI passe par l'autonomie du Mouvement vis à vis du gouvernement, d'un parti politique ou de quelque structure que ce soit, même si le nouveau gouvernement prend des dispositions favorables à l'amélioration de la situation des immigrés, ce dont nous nous réjouissons fortement.



L'ombre et le danger

La jeunesse a toujours été la hantise des pouvoirs desséchés et vieillissants par Giscard, fut justement le sursaut du féodalisme le plus rétrograde à l'ère des plus grands progrès de la science, de la philosophie, bref, de l'intelligence. N'ayant pas pu avec succès taper trop fort sur les petits français qui se droguent, qui glandent ici ou là, bref, qui s'accrochent au chômage en disant bye bye au système, la bande au pouvoir avait trouvé une jeunesse particulièrement vulnérable : les jeunes étrangers qui ont grandi ou même qui sont nés sur le sol français. Une population déracinée, entre deux terres, avec de surcroît le couteau du chantage à l'expulsion sous la gorge. Si la jeunesse française a tendance à prendre quelques distances avec les habitudes sociales, la jeunesse immigrée, elle, est carrément larguée dans le vide.

Des délinquants sociaux de choix

Souvent trop préoccupée de trouver les moyens de vivre pour pouvoir réfléchir à une intégration non aliénante dans un univers déjà difficile et fermé, elle n'est pas plus acceptée par la société française en général... les forces qui tenaient encore le système des valeurs dominantes n'ont pas été rajeunies : la France fut gouvernée par un monde dépassé, démodé, rassis. La jeunesse d'ici ne sait pas encore qu'elle devrait prendre le pouvoir pour changer quelque chose au cours de la politique. La jeunesse immigrée est relativement bien coupée de la jeunesse française de naissance.

Mais, de droit moral, les jeunes, français et immigrés, sont pareillement ici chez eux. C'est ce qui ne laisse pas d'angoisser le vieux monde : un creuset explosif de la jeunesse, multiracial, multicolore, c'est bien ça ce qui les fait hurler à la mort.

Le racisme sera donc l'une des premières infections à jeter dans les esprits pour éviter (jusqu'à quand ?) le métissage, ou du moins, l'amour mutuel entre les divers groupes ethniques.

Que les françaises restent d'éternelles salopes, et les arabes d'éternels violeurs : et les valeurs de la réaction resteront longtemps gravées dans les cerveaux.

Il n'est pas acceptable que la jeunesse de ce pays s'unifie. La jeunesse immigrée sera catapultée, par la force des choses, vers la part rejetée de la jeunesse autochtone. La banlieue, la zone, la rue, les maisons de redressement et la prison, parfois l'asile et le suicide. Méprisée comme l'est toute classe paria, la jeunesse immigrée, qui n'atteint presque jamais la semi-intégration réussie par les parents, justement parce qu'elle ne veut pas baisser la tête et accepter l'insulte comme elle l'a trop souvent vu faire à la génération précédente, sombre dans les pièges de l'époque...

Ce dernier septennat a été caractérisé par : l'incertitude politique, le chômage et les blocages en tous genres, le Pouvoir et les tendances les plus attachées à une façade d'« ordre » se sont exercés chacun à sa manière, à draguer chez le citoyen le fond le plus réactionnaire.

Pas la peine d'aller en Afrique pour trouver la Bête, elle est là, prête à entrer dans le jeu, au fond du cœur de Monsieur Dupond.

La population immigrée est de nouveau montrée aux foules, comme l'épouvantail des vigneron qu'on exhibe aux merles affamés, afin de garder pour soi les fruits de la récolte. La récolte : un beau gâteau en grande partie façonné à l'huile de coude venue d'ailleurs... racisme, exploitation, scandales infâmes, tout arrive à point nommé pour servir la cause des apôtres de Sécurité-Liberté...

Peyrefitte, Bonnet, parfois Marchais, l'ont souvent attendu au carrefour des jeux interdits : l'amourette avec une adolescente sans la permission du père, la fumette un soir dans la chambre au troisième, l'oubli du renouvellement à 24h près du titre de séjour, et c'est l'accusation de viol, la chasse aux trafiquants, l'expulsion...

Il aura volé, par jeu, une mobylette, on le traitera avec plus de rigueur, parce qu'il est immigré, et encore jeune, comme on ne traiterait pas les empoisonneurs milliardaires de la French Connection.

La seconde génération immigrée, immense mais concentrée dans les zones urbaines, n'est pas en mesure de se défendre contre les nouvelles conditions qui lui sont faites depuis peu. Improductive, on la jettera plus vite encore que la génération mère. Et puis on ne veut pas de ces parias qui risquent de se reproduire, d'essaimer et de déborder sur le reste de la population. Dans dix ou vingt ans, une vaste génération nouvelle. C'est ce qui faisait peur en premier lieu aux Bonnet et autres étalons décatés de l'Europe pure, une Europe pure et dure qui ne négligeait néanmoins pas le flirt avec les allogènes, comme le confirme la bise du fiston VAlly à Tonton Bok. Si l'ont est tenté de plaisanter sur les amitiés africaines des Giscard, il n'en faut pas pour autant oublier le racisme viscéral de la société qu'il défend, qui n'est pas la France en tant que telle, mais une république des petit-bourgeois qui ont cru, un temps, dans le libéralisme chau-

vin de VGE. Le jour où la jeunesse française aura oublié cette société-là n'est pas si loin qu'on pourrait le penser. Les bancs de l'école, de la fac, l'atelier, en dépit de la cruelle indigence éducative, civique, des jeunes français, sont les meilleures machines à mettre le racisme en échec. C'est pourquoi lorsque le racisme apparaît en ces lieux, il y est dénoncé plus fort : on dit alors qu'il y a du racisme à l'école, à la fac, etc... mais le racisme le plus grave, celui dont on ne parlera pas trop dans la presse, il est chez la concierge, dans le métro, au commissariat, dans les services publics, dans la rue, chez l'épicier...

Il est naturel, bien sûr, de faire un foin pas possible autour du racisme à l'école... mais on ne fera pas de journées antiracistes à l'initiative du Ministère de l'Intérieur, dans les écoles de Police... on montrera « Nuit et Brouillard » aux lycéens... mais on n'offrira pas de pèlerinage au Struthof, le

Dachau alsacien, aux inspecteurs et aux agents... ils apprendront sur le tas l'égalité des races, en poussant Mohamed dans l'escalier : les arabes sont tous un peu agités, qu'ils retournent chez eux si le climat français leur fait perdre pied. Le commissariat est hélas, l'unique salle d'examen de bon nombre d'immigrés. Pour le concours, la correctionnelle ou les Assises... prime rarement oubliée : la mise à la porte après des mois ou des années de martyre prémédité derrière les barreaux. Car la prison, microcosme et caricature du système (déjà carica-

tural en lui-même), est une école privilégiée de l'horreur et du racisme.

D'un enfer à l'autre...

La prison, caricature ultime du dressage social, imprimera dans l'esprit du jeune immigré ce qui lui manquait d'humiliations, de haine et de cruauté. Victime saignée à blanc, souvent non soutenu, parfois illettré, donc incapable de correspondre, il débarque dans l'enfer des grilles et des corridors froids. Un monde avec ses lois, ses castes et ses magouilles. Cet univers ne s'ouvre pas pour lui. Il devra au contraire, en tant qu'immigré, s'y frayer un chemin.

Après les brimades d'arrivée, réservées à tout le monde sauf aux bourgeois qui ont fauté ou aux truands classés, il arrive nu comme un vers dans un vide absolu. On lui a ôté ses affaires, on lui a pris sa carte d'identité, on lui a collé un numéro, on le destine à une cellule elle aussi codée, et s'il a échappé au costume pénal, réservé aux « condamnés définitifs », aux travestis, ou aux locataires du quartier toxico, on le case dans une division-ghetto. Parfois, il n'y a que des maghrébins ensemble, mais souvent, comme à Fresnes, on classe les tunisiens, les algériens, les marocains, puis ensuite les ressortissants des pays arabes anglophones, puis les noirs, ceux des Antilles d'un côté, de l'autre les africains anglophones, puis les francophones.

Un monde bien rangé comme le Code Pénal, comme les feuil-



les de la Sécurité Sociale, comme les classes de la société. Surout que la prison ne devienne pas le melting-pot qu'on voudrait par tous les moyens éviter au dehors.

On commence par laisser prôner, et ce grâce à un « milieu » carcéral souvent pitoyable et immonde par son idéologie minabiliste, qu'il ne faut pas que les blancs soient avec les noirs ou les arabes. Quand un surveillant-chef non raciste ou alors qui s'en fout et ça existe quand même, propose à un délinquant moyen (autre facette du français moyen) de partager la cellule avec un allogène, pour reprendre le mot cher au Fig-Mag, la réponse est neuf fois sur dix : Non. Flora Tristan disait que le prolétaire a toujours sa prolétaire à lui : sa femme. Eh bien, dans la misère de la prison, le paumé, le paria français aura son rejeté : l'étranger, l'immigré, cet autre éternel et inacceptable dans la théorie absurde de cet empire de la laideur. Fouilles, confiscations de journaux, brimades en tout genre étayent la vie prosaïque de l'immigré taulard. Le règlement sera toujours moins souple aux étages des immigrés. Le rapport surveillant-détenu y sera au mieux l'indifférence absolue, mais le plus souvent l'agressivité en demi-teinte permanente, anxieuse, malsaine. Parfois le sadisme déclaré...

Après tout, on y traite des produits destinés à être évacués : la prison est souvent, dans l'esprit même des personnels, le dernier stade de l'évacuation des indésirables. On les fait baver, pour bien leur mettre dans la tête qu'ils seront mieux chez eux.

Mais chez eux, c'est toujours derrière les grilles, dans ces banlieues, dans ces villes, parmi ces français qu'ils n'arrivent pas à détester assez pour les fuir à jamais.

La tragédie pénitentiaire de la jeunesse immigrée montre combien il est impossible de penser que l'avenir, pour elle, est ailleurs qu'ici. La prison et l'expulsion ne les empêchent pas de vouloir rester. Leur évolution personnelle depuis l'enfance les condamne à ne pas pouvoir vouloir être ailleurs. Il faudra donc s'en tenir là. Ne plus les mettre en prison pour des bagatelles, ne plus les rejeter puisque, même après la prison, ils ne comprendront pas qu'on les expulse.

Aslak François Moretti



Les faits

A quelques jours du premier tour des élections législatives et à 24 heures d'intervalle, les immigrés et les gitans de Marseille, ont fait l'objet d'une expédition punitive et de deux attentats à la bombe. Le mercredi 10 juin, 200 policiers encerclent la Cité de la Cayolle, et sans mandat de perquisition, investissent les maisons, tabassent femmes et enfants, jeunes et vieillards. Un véritable état de siège. 30 certificats médicaux délivrés à des habitants de la cité et une mère de famille hospitalisée avec un traumatisme crânien, prouvent la violence de l'opération. 24 heures après, une bombe explose à la cité « Le Baou », située à 200 m de la Cayolle, et une autre bombe est désamorcée à la cité Bassens. « C'est un véritable miracle si les charges qui ont détruit cinq appartements n'ont pas causé de victimes », écrit le Provençal, alors que la Marseillaise titre « dans la mire des assassins ». Ces attentats, préparés pour tuer, et non encore revendiqués, posent encore une fois, le problème de la violence policière et des attentats racistes. Le Nouveau Ministre de l'Intérieur, se trouve dans sa ville, son fief a-t-on l'habitude de dire, face à un défi. Arrivera-t-il à mettre fin aux activités jusqu'ici impunies des groupes racistes d'une part, et à ces bavures policières devenues pratiques quotidiennes d'autre part. C'est une grave responsabilité et si l'espoir est permis, notre vigilance n'en demeure pas moins de mise. Aujourd'hui plus que jamais !

Témoignages : « On a le matricule sur la gueule »

Depuis l'explosion les habitants de la Cayolle ont peur. Certains n'osent plus dormir dans leur logement et préfèrent passer la nuit dans leur voiture. « Les gens sont traumatisés » confie un des travailleurs sociaux. Ils ont demandé à la police de protéger la cité, mais d'après les habitants, la police n'est venue que le premier soir. De toutes façons, dit un des habitants « ceux là ils ne sont bons qu'à frapper ». Aussi depuis samedi soir, lorsque vient la nuit, des habitants, lampes de poche à la main, se postent aux abords de la cité. Des tours de garde sont organisés.

« Si on en attrape un, dit un des « veilleurs », on ne lui fera rien, on le donne aux femmes pour qu'elles lui fotent une bonne rouste, après on l'amènera à la police.

La peur et la colère règnent. Colère, parce que le dimanche 14 juin, deux des familles sinistrées n'avaient pas été relogées et ont dû aller chez des voisins ou des parents pour ne pas rester dans la rue. « Si dans une semaine on n'est pas relogé, on vient s'installer devant la mairie », dira un des habitants à G. Defferre. « Heureusement, confie une femme, ici on se connaît tous, il y a des français et des arabes, c'est la même famille ».

Colère, parce que comme dit un des habitants, « il a fallu qu'il y ait une bombe pour qu'on s'intéresse à nous ». « Venez voir les appartements. Quand vous prenez une douche, vous recevez l'eau du voisin d'au-dessus ». « On paye 400 F de loyer par mois, plus les charges, plus l'hiver avec le mazout, on arrive presque à des loyers de 800 à 1000 F. « La cité a été construite en 73, par la Logirem. Ce sont des petits blocs de deux étages en préfabriqué. On remarque des trous dans les planchers, trous que les gens ont recouvert de planche de peur que les enfants ne passent à l'étage au-dessus.

Colère devant l'attentat. « Ceux qui ont fait ça, c'était pour tuer.

C'est plus que des assassins, s'ils ont quelque chose contre nous, qu'ils viennent, qu'on se batte entre hommes plutôt que de s'attaquer à des femmes et des enfants. Tout le monde, aussi bien à Bassens qu'à la Cayolle, s'interroge sur l'identité des poseurs de bombes. Certains soupçonnent la police. « Ça ne peut pas être le peuple français qui a fait ça » dira un habitant de Bassens. Déjà en 79, la police était venue dans la cité interrompre brutalement un mariage à coups de grenades lacrymogènes. C'était il y a deux ans et puis il y a eu la bagarre à la Cayolle.

Pour M. Djabourr, habitant la cité du Baou « C'est un acte raciste. Nous n'incriminons pas les pouvoirs publics mais ce geste criminel est odieux. Alors pourquoi s'en prend-on à nous ? Un autre ajoute : « la France c'est fini. Avant on sortait, on allait se promener, maintenant, on rentre dans un bar, et tout le monde tourne la tête. L'autre soir, j'ai voulu prendre un taxi pour rentrer à la Cayolle. Un premier taxi a refusé, l'autre a accepté mais une fois que j'étais rentré à l'intérieur, il m'a montré son arme. Pendant tout le trajet, je n'ai pas osé prendre une cigarette dans ma poche.

Je pensais que s'il me voyait fouler dans ma poche, il va peut-être croire que je sortais une arme. Ce n'est pas nous qui cherchons, un type qui a besoin de faire vivre 7 enfants, il ne cherche pas à faire le beau.

D'abord, ce n'est pas de mon âge, deuxièmement, il faut que je travaille, et enfin, en tant qu'algérien, il faut que je cherche ma dignité ; je ne vais pas dire, je suis algérien, donc je vis comme un fou toute la journée. Ça ne veut pas dire que l'on soit tous des saints... Mais quand même tout ce qui est défaut tout ce qui est nuisible c'est nous. Il y a plusieurs nationalités en France, mais nous, on est comme les voitures, on a le matricule inscrit sur la gueule. On est pourtant tous dans le même bateau, mais là où on est, on est en

Lundi 8 juin, un jeune ayant été arrêté, une bagarre oppose des jeunes de la Cité de la Cayolle à une patrouille de la Compagnie Spéciale de la voie publique.

Le mercredi 10 juin, à 8h30 du matin, 200 policiers arrivent à La Cayolle. Des policiers en tenue et des C.R.S. encerclent la Cité, bouclant toutes les issues, tandis qu'une soixante de policiers en civil pénètrent dans la cité même.

Se divisant en groupes de huit, ces derniers « visitent » la plupart des logements, revolver au poing, en enfonçant les portes à coups de pieds, s'introduisant pas les fenêtres, sans aucun mandat ni justification.

Les gens sont tabassés à l'aide de nerfs de bœuf à l'intérieur de leur maison, puis sont entraînés de force vers le fourgon, entraînés par les cheveux ou

les pieds. Tout le monde y a droit : femmes, enfants, jeunes et vieux. Une mère de famille, Mme Deghmane, sera par la suite hospitalisée à l'hôpital Ste Marguerite souffrant d'un traumatisme crânien ; trente certificats médicaux faisant état d'ecchymoses multiples, fracture du tibia seront établis, constatant les violences.

Devant les protestations des habitants, les policiers répliquent : « Même si le gouvernement a changé, on est 3000 policiers contre vous », ou encore « si vous n'êtes pas contents, allez vous plaindre à ce pédé de Defferre ! ». Une vingtaine de jeunes de 12 à 20 ans seront embarqués dans les fourgons et frappés à l'intérieur. Après un passage au poste de police de la cité, la moitié d'entre eux seront relâchés, les autres acheminés vers l'Hôtel de Police. Ils ne seront libérés que plus tard, sauf un enfant de 13 ans, « débile léger », Sebdi Guelamani, qui ne sera libéré qu'après son passage devant le juge d'enfants. Deux autres jeunes seront gardés, dont un mineur et un jeune de 19 ans, Hacine Fawzi, qui sera emprisonné à l'infirmerie des Baumettes, et dont l'état de santé serait très grave.

Mardi 9 juin au soir, la police vient en force à la Cité de La Cayolle et organise une véritable chasse aux jeunes. Elle tire sans atteindre personne.

Vendredi 12 juin, à 4 heures du matin, une bombe explosait, détruisant six appartements de la cité Bahou, cité provisoire située à 200m de La Cayolle. La charge avait été déposée dans la cage d'escalier. La consistance du bâtiment, en matériau léger, a fait qu'il n'y a eu qu'un habitant blessé légèrement. Sous la pression, les façades préfabriquées ont cédé de suite. De plus, deux appartements sur les six étaient sans locataires. Au total, 34 personnes ont dû être évacuées.

Une heure auparavant, le service de déminage avait été appelé à Bassens, cité située dans le quartier nord de Marseille, ex-cité provisoire, dans laquelle vivent de nombreux immigrés. Ce sont des jeunes, habitant la cité qui, rentrant chez eux, ont trouvé suspect un paquet déposé dans les escaliers. Avec beaucoup de précautions, ils le déplacèrent et appelèrent les artificiers de la police nationale qui heureusement désamorçèrent l'engin vingt secondes avant qu'il n'explose. La charge déposée dans le bâtiment était de 5 kilogrammes d'explosifs, composés de pains de matière visqueuse, explosifs utilisés dans les chantiers. Un détonateur relié à une batterie de moto et une montre devaient déclencher l'explosion à 4 heures. Cette bombe, si elle avait explosé, aurait selon les artificiers soufflé l'immeuble, causant la mort de nombreux habitants. Alors qu'ils vérifiaient les autres bâtiments, les artificiers étaient appelés à La Cayolle.



train de faire des trous pour qu'on coule. Si la population française trouve que l'on est gênant, moi je vous dis franchement, je suis prêt à partir si on me donne mon droit parce que j'en ai ras le bol. Mais je ne pense pas que ce soit la majorité qui désire que

l'on parte, c'est une minorité qui croit que l'on crée le chômage »

« Espérons qu'avec Mitterrand cela va changer, avant on avait 0 % de chances, maintenant, on en a un peu plus. Juste un peu plus !

Le Méridional-La haine

A Marseille, il est un quotidien qui s'appelle « Le Méridional-La France » et qui a comme devise : « les faits sont sacrés et les commentaires sont libres ». Parmi ses chevaux de bataille, citons au hasard la lutte pour le maintien de la peine de mort, « le terrorisme international », « le fanatisme » de Khomeiny, le soutien à l'apartheid... et la lutte contre l'immigration. Ce journal diffuse, alimente et crée le racisme, et à ce jour, aucune plainte n'a été déposée contre lui. Décivant l'incident qui a opposé le lundi 8 juin des policiers à « une centaine de Nords Africains menaçants » à « le meute », le Méridional posait la question suivante :

« La semaine passée, c'était la Buserine, hier la Cayolle, et demain ? Demain, un policier risque d'être égorgé dans une cité de Marseille. Ou un gardien de la paix, excédé, paniqué, peut être l'auteur de ce qu'on a trop coutume d'appeler une bavure ». Cet article date du mercredi 10 juin, jour de l'expédition punitive, suivie le lendemain, jeudi, par les deux attentats. Pas de cause à effet ? Nous croyons pour notre part, que c'est plus une incitation à la haine raciale que de l'information. Et qu'il devrait changer d'appellation pour être le « Méridional-La Haine ! ».

K.B.

DEFFERRE :

On ne peut accepter de tels comportements

Le dimanche 14 juin, une délégation composée d'habitants de Bassens et de la Cité « Le Baou », de représentants du MRAP, du PS, de l'Association des juristes pour la reconnaissance des droits des travailleurs immigrés, et de divers organismes de solidarité aux jeunes immigrés a été reçue par le Ministre de l'Intérieur, à Marseille. Devant les protestations des habitants, celui-ci a déclaré : « j'ai donné des instructions très précises à la police au niveau national sur le comportement qu'elle devait avoir envers les immigrés. Il semble que ces instructions n'ont pas été suivies à Marseille. Il est possible que des agents moins gradés n'aient pas eu ces nouvelles instructions. On ne peut en aucune façon accepter de tels comportements ».

M. Defferre a notamment déclaré qu'il avait eu une entrevue samedi après-midi avec les responsables de la police au niveau régional, à savoir le Préfet de Région Voche, ainsi que le Préfet de Police M. Eon, qui leur avait confirmé sa volonté de voir la police assurer la Sécurité de tous : français ou étrangers. Et que pour ce faire, il fallait que la police collabore avec les habitants, les travailleurs sociaux et les responsables des pays d'origine. Il a d'autre part assuré que des sanctions seraient prises à l'avenir contre tout représentant des forces de l'ordre qui se rendrait coupable d'actes racistes et de violence injustifiables, et que tout serait mis en oeuvre pour retrouver les auteurs des attentats et des crimes racistes.

Interrogé par le représentant du MRAP sur les enquêtes concernant les divers attentats racistes en France, M. Defferre a indiqué que des points se précisent mais qu'il ne pouvait en dire davantage pour le moment afin de ne pas gêner les enquêtes en cours.

Durant l'entrevue, des habitants de la Cayolle ont exprimé leur inquiétude quant au relogement des familles sinistrées ; « si elles ne sont pas relogées, a dit l'un des habitants, on viendra s'installer devant la mairie ». Le Ministre

de l'Intérieur, a répondu qu'il n'acceptait pas les menaces, qu'il fallait que les habitants prennent contact avec les représentants de la ville.

Il a conclu l'entretien par ces mots « Excusez-moi, mais je dois aller voter ». Ce à quoi, semble-t-il, personne n'a réagi, vu que la moitié d'entre eux ne vote pas et qu'on n'en a pas profité pour poser au moins la question du droit de vote pour les immigrés. A une prochaine fois peut-être, mais dans d'autres circonstances, moins dramatiques.

Pétition des habitants de Bassens

Monsieur,

Suite à l'attentat manqué qui aurait pu faire de nombreux morts dont nous avons été victimes dans la nuit du 11 au 12 juin, les locataires de la cité Bassens, indignés par de tels procédés, élèvent une protestation solennelle.

Les locataires, tous d'origine modeste, travaillent sur les chantiers où déjà ils risquent quotidiennement leur vie ; mais une bombe, et en même temps, une autre à La Cayolle, cela signifie une volonté de tuer.

Habitants de Bassens, nous serons vigilants pour nous défendre.

Nous demandons :

- que l'enquête de police démasque les coupables,
- à être tenus au courant de son développement,
- et que les résultats soient rendus publics.

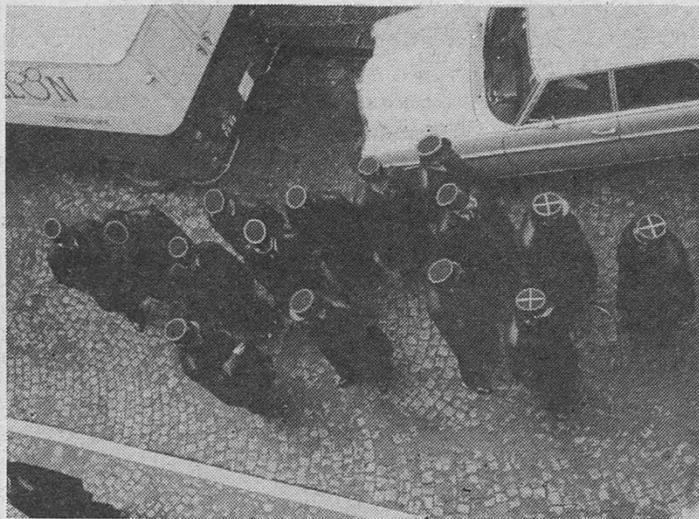
Des associations, groupes et personnes s'associent à notre protestation et à notre requête.

NOM ASSOCIATION SIGNATURE

A renvoyer à : Centre Social de Bassens, 9 Bd Lavoisier, Marseille 14ème.

POLICE :

Un passé pas révolu ?



Le 26 mai, le Ministère de l'Intérieur annonce l'arrêt des expulsions, mais qu'en est-il vraiment ! Certes, cette mesure a été portée à la connaissance des préfets en leur stipulant que toutes personnes qui sont actuellement sous le coup d'arrêts d'expulsion doivent se rendre à la Préfecture pour y demander une autorisation provisoire de séjour de trois mois. Mais la délivrance de ces papiers ne sont pas automatiques, et de plus le Ministère de l'Intérieur apporte une restriction à la suspension d'expulsion « sauf exception justifiée par une nécessité impérieuse d'ordre public », notion complètement bizarre qui laisse le soin aux préfets de définir l'arbitraire de l'« ordre public ». Il est à noter que l'administration ne peut exécuter les avis d'expulsions notifiés avant le mois d'avril 81 ; mais les préfets continuent de sanctionner toute infraction à ces arrêtés ...

Nourredine, jeune algérien, vivant à Nantes depuis l'âge de trois ans, en septembre 80, reçoit la notification d'un arrêté d'expulsion pris à son encontre le 20 février de la même année par le préfet de la Loire Atlantique. Motif invoqué : « trouble de l'ordre public », il s'agit en fait de deux petits vols pour lesquels il a déjà purgé sa peine de quelques mois de prison en détention provisoire. Lundi 1er juin, le tribunal correctionnel de Nantes présidé par M. Tamineau, a condamné Nourredine à un mois de prison ferme pour infraction à un arrêté d'expulsion. « Les circulaires sont une chose et les lois en sont une autre, j'applique les textes », a déclaré le président Nourredine va sortir de prison, sans papiers, et à chaque fois qu'il sera l'objet d'un contrôle d'identité, la même chose se reproduira et via la taule, Nourredine n'est pas un cas isolé, à Toulouse, un jeune marocain, Mohamed, sorti de prison le 27 mai, huit jours plus tard, est interpellé pour un arrêté d'expulsion pris à son encontre en 1979. Au commissariat, le 3 juin, on explique à Mohamed qu'il aurait dû quitter le territoire au plus tard une semaine après sa sortie de tau-

le. Les flics lui font signer un papier indiquant qu'il doit quitter le territoire avec en plus des menaces de l'amener à l'aéroport. Mohamed sans titre de séjour, se trouve dans une situation irrégulière, donc à la merci de la police. A Lyon, un inspecteur, essaie de compenser son agressivité devant le fait de ne plus pouvoir expulser Hamid B. (cf. Sans Frontière n° 27), aidé de ses collègues, ils dévastent l'appartement en malmenant toute la famille.

Un jeune d'Asnières, Achour, s'est fait interpellé quelques jours après sa sortie de prison pour une histoire de « PV ». Durant le week-end du 7 au 8 juin du jumelage d'Asnières et de Gerland, un jeune de Lyon, le « Gitan » est traqué pour une histoire de « PV » par le commissariat d'Asnières.

Marseille, le mercredi 10 juin, les flics au nombre de 200, ratonnent la cité de la Cayolle. Dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12, une bombe explose à la cité Le Baou, à 200 mètres de la Cayolle, une autre est heureusement désamorcée à la cité Bassens. On peut se poser des questions !

Il n'y a qu'à décrocher le téléphone du syndicat indépendant des policiers (FPIP) pour se rendre compte de l'état d'esprit d'un certain nombre des membres de la police après le verdict déjà « bien clément » de la cour d'Assises de Nanterre (voir SF du 16/5/81) envers le sinistre brigadier Marchaudon : « après ce verdict, dit la voix anonyme du répondant automatique, les policiers français vont devoir réfléchir sur les conséquences de cette action orientée. Le hold up manqué en 1977 par Mustapha Boukhezzer a été réussi en mai 81 avec l'assentiment de la presse, d'une certaine magistrature et de syndicats de policiers ».

Gageons que les bonnes intentions proclamées par le ministre de l'Intérieur ne restent pas lettre morte et que l'espoir du 10 mai qui est devenu « force de loi » le soit aussi pour nous.

Mohamed Nemmiche

UN VENT SOUFFLE

La tempête gagne les prisons, des grèves de la faim sont amorcées. Malheureux « concours » des circonstances ! Des militants enfermés pour des actes politiques et jugés sous le couvert d'une juridiction de droit commun sont révoltés par cette criminalisation et ses suites logiques : le non-bénéfice des amnisties accordées aux politiques. Ils sont nombreux : Jean-Marc Niang, Julio Gutierrez, Jean-Pierre Jacquet et Jean-Jacques Smadja (inculpés d'un attentat anti-nucléaire, non encore jugés après un an de préventive), Gérard Lapeyre, Oriach (inculpés d'un attentat commis pour protester contre l'extradition des six Allemandes

de l'Ouest)... Tous ces attentats n'avaient fait que des dégâts matériels et ne furent plutôt qu'un moyen d'alerter l'opinion publique sur les pratiques de « feu » Giscard ! Beaucoup de problèmes restent et demeurent, l'amnistie semble pour l'instant qu'une « générosité à 50% » et même si elle se dessine, elle sera sélective.

Quant à la Cour de Sécurité de l'Etat... son aménagement ne fait que relancer un problème plus que d'actualité et, à cet effet, des militants d'Action Directe (Jean-Marc Rouillan...), qui avaient commencé une grève de la faim, se sont vus transférés en province...

Un événement dans le Nord de la France : le 20 juin 1981 de 10h à 12h, Radio-Immigré émettra sur les ondes lilloises sur F.M. 93MHz à 95MHz (entre F.I.P. et Fréquence Nord).

Ce qui se fera à la radio :

L'immigré en France.

dans sa vie de tous les jours,

L'immigré et son pays d'origine, informations internationales sur le reste du monde.

Un gouvernement de gauche en France :

— Quels changements peut-on espérer ?

POUR UNE AMNISTIE TOTALE

Depuis le 13 juin 1981, mon compagnon Jean-Marc Niang incarcéré à Fleury et moi-même, nous avons entamé une grève de la faim afin de ne pas être les oubliés de la loi d'amnistie qui doit intervenir très prochainement en ce qui concerne les détenus politiques. En effet, nous avons été jugés le 12 juin 1981 par la 10ème Chambre de la Cour d'Appel de Paris et cela sous une juridiction de droit commun pour l'attentat commis le 16 juillet 1980, nous avons été lourdement sanctionnés et les résultats de l'appel furent moindres. Nous refusons ce jugement cynique qui n'a pas tenu compte de nos motivations politiques. Le pouvoir ne doit pas libérer des prisonniers en pratiquant une sélection. Nous ne nous réalimenterons que lorsque le gouvernement nous inclura dans la loi d'amnistie. Pour l'amnistie totale des détenus politiques...

Dominique Guillemot

ALGERIE :

Vers l'essoufflement d'un certain populisme ?

Depuis le 19 mai (journée nationale des étudiants), le citoyen algérien se voit harcelé par le biais des mass-media locales, par un discours musclé sur « la justice au-dessus de tous » et « l'heure de la rigueur révolutionnaire ».

Des bribes d'informations sont dédaigneusement livrées : « Incidents regrettables à l'université d'Alger et d'Annaba... » « actes de vandalisme à Bejaïa ».

L'éditorial de *Révolution Africaine* (organe central du F.L.N.) annonce : « Le glaive de la justice s'abattra sur ceux qui bafouent l'autorité », plus loin « L'heure de la rigueur révolutionnaire et s'il le faut de la violence révolutionnaire a sonné ».

Voilà donc ce que les trompettes du régime sonnent à son peuple le menaçant du pire, s'il ose lever la main autrement que pour applaudir. Inutile de dire que l'ensemble des organisations de masse battent la mesure.

Mais alors, que s'est-il passé ?

Ce que l'on a appelé les événements du 19 mai à Alger, Annaba, Bejaïa, a constitué un tournant important dans l'attitude jusqu'ici « réservée » du pouvoir en Algérie.

Si la presse n'a pas manqué d'utiliser l'amalgame pour présenter ces événements comme le fait de groupuscules et d'en minimiser l'importance, elle a surtout permis d'occulter le dispositif répressif qui a pris depuis cette date un visage de plus en plus ouvert.

A Alger, la provocation par des éléments militants du F.L.N. a donné la possibilité de mettre un frein au développement de plus en plus radical des différents mouvements nés de ce que l'on commence à appeler ici « le printemps kabyle de 1980 » (collectif culturel, collectif de femmes, comité de coordination étudiants, etc...).

Le contrôle policier de l'université et les arrestations d'étudiants qui ont suivi en sont la preuve.

A Bejaïa, les manifestations de lycéens, bientôt rejoints par les travailleurs, a connu la répression la plus vive : bouclage policier de la ville, arrestations, tribunal des flagrants délits mis en place et qui a siégé la nuit même.

La répétition de ce qui était advenu l'année précédente à Tizi-Ouzou et qui a porté principalement sur des mots d'ordre de liberté d'expression, de condamnation des inégalités criardes, de la hausse du coût de la vie a amené le pouvoir à réagir sans ménagement.

Ces différents événements que la presse a tenté de réduire à de simples actes isolés à l'université ne sont en fait que la partie apparente du processus de reprise en main amorcé depuis plus d'une année.

Ainsi des directives très strictes ont été données pour mettre fin aux grèves sauvages qui de par leur nombre n'ont cessé de se multiplier au cours de cette année.

Inauguré en grande pompe, la base centrale logistique de Béni-Méréd près de Blida (Sonatrach) connaît depuis le 16 mai une grève touchant 1600 travailleurs. Les directives sont appliquées : le 1^{er} juin, ce fut la répression que la section

syndicale présentera comme un véritable massacre marqué par « les cris, sang, pleurs, évènements de femmes, utilisations de crosse de baïonnettes, d'hélicoptères survolant les lieux des incidents. ».

Sur le plan syndical, l'application de « l'article 120 » (qui fait obligation aux responsables des différentes organisations de masse d'être militant du parti du F.L.N.) permet la dissolution des bureaux de coordination F.T.E.C. d'Alger et d'Oran (Fédération des Travailleurs de l'Education et de la Culture), ainsi que la suspension d'une partie des membres du Secrétariat national. Cet article constitue un moyen de plus pour museler un syndicat pourtant coopératif dans l'ensemble ! Une prévention à toute radicalisation. Aujourd'hui, plus qu'une crise économique qui continue à se caractériser par une hausse vertigineuse des prix (déjà, on conditionne la population à acheter la viande à 100DA le kilo pendant le mois de ramadhan), c'est l'apparition au grand jour d'un pouvoir incapable de tenir ses promesses sociales.

L'importation massive de biens de consommation de luxe laisse perplexe quant elle ne suscite pas la violence (voitures de luxe endommagées un peu partout). Et ce n'est pas un ha-

sard que l'année 1981 est ici qualifiée « d'année de la Honda ». Tout un symbole.

Alors s'affirme la volonté d'en finir avec un certain laxisme, la démagogie d'un discours socialisant opérant peu, on lui substitue celui de la compétence, de l'efficacité, de la responsabilité et du baton si on s'égarer... A Bejaïa, Alger, Tizi-Ouzou, Annaba, Palestro, Guelma et ailleurs, on l'a compris.

Alternant un semblant de dialogue et une réelle répression, le nouveau style de gestion de la société ne passera plus par la légitimité historique réglée aujourd'hui par « les élections présidentielles », mais par une virginité morale.

L'opération assainissement fonctionne sur ce mode : mise sur pied de « la cour suprême des comptes », de « tribunaux pour infractions économiques », de « contrôle financier », etc... Un indice quant au degré de pourrissement...

Paré de son vernis virginal, le pouvoir apprend à frapper au grand jour (« L'heure de la violence révolutionnaire ») ; à défaut de canaliser toutes les formes d'organisation, d'expression démocratique, les ouvriers, les lycéens, les étudiants font les frais de cette violence. L'isolement, l'écho mitigé, l'absence de solidarité effective à travers tout le pays illustrent les faiblesses et les limites de ces explosions populaires qui expriment plus le mécontentement généralisé qu'un nouveau projet social.

Même si à Tizi-Ouzou, on se bat contre l'arabisation des clercs, l'étouffement des cultures populaires et le « faux socialisme », une image de ce que sera demain, un formidable mouvement de masse ?

Le 10 juin 1981

Aïssaoui

Correspondance Alger

MAROC :

Climat social tendu

A l'approche du sommet de l'O.U.A. qui va se tenir du 24 au 27 juin à Nairobi et qui aura à discuter entre autres problèmes la question du Sahara, le Maroc continue d'être secoué par les retombées de la hausse des prix de cinq denrées alimentaires de base intervenue le 28 mai dernier. Cette augmentation, brutalement annoncée par le ministre des Finances, M. Reghaï, à la veille d'une importante conférence de presse du roi du Maroc reste au centre des préoccupations des Marocains et des diverses formations politiques et syndicales. C'est le 28 mai que les Marocains ont appris que le prix de la farine, du sucre, de l'huile, du lait et du beurre étaient augmentés dans une proportion de 14 à 77%. Ainsi le prix du litre d'huile passait à 5 dirhams 10 centimes, ce qui constituait une augmentation de 27,4%, le prix du lait à 2 dirhams 40 centimes (soit plus de 14,3%) et le kilo de beurre à 18 dirhams 50 centimes (plus de 76,2%). Devant le Parlement convoqué le 4 juin pour discuter de ces augmentations, M. Reghaï affirmait que l'Etat ne pouvait que procéder à cette majoration des prix afin de pouvoir diminuer de moitié les charges de la Caisse de compensation, et que la hausse des prix de ces produits au niveau international a obligé le gouvernement à prendre cette décision. Mais dans la nuit du samedi 6 juin, le Premier ministre M. Maati Bouabib annoncera dans un communiqué que ces augmentations sont réduites de moitié, « désavouant » en quelque sorte son ministre des Finances, qui venait d'affirmer que cette décision était inéluctable.

de l'opposition parlementaire (U.S.F.P. et P.P.S.) rapportent quotidiennement des informations sur ce climat.

Ainsi, il semble que parallèlement aux rassemblements et marches organisées dans diverses villes par l'U.S.F.P. et la C.D.T. (Confédération Démocratique du Travail), divers mouvements de protestation spontanés ont eu lieu (notamment dans l'est et le nord du pays), suivis d'arrestations et de procès. Les manifestants sont inculpés d'après un décret datant de 1935, d'atteinte à l'ordre public.

El Moharrir du 16 juin annonce ainsi que le lundi 8 juin, des manifestants ont été condamnés à Nador à un mois de prison avec sursis et que des habitants de Zaïo auraient été condamnés à trois mois de prison ferme, alors que le tribunal d'Oujda prononçait des verdicts allant de un à six mois de prison.

Dans un communiqué en date du 8 juin, l'Association Marocaine des Droits de l'Homme estime que la décision gouvernementale du 28 mai est une atteinte aux droits du citoyen marocain, proteste contre les arrestations opérées et affirme que de vastes opérations de contrôle d'identité ont eu lieu notamment à Casa. Ces opérations dénoncées dans ce communiqué auraient touché des milliers de personnes qui auraient été rassemblées dans les locaux de la foire internationale de Casa. En toile de fond de cette situation, il faut rappeler que l'U.S.F.P., qui vient de se retirer de la commission de l'enseignement issue du colloque d'Ifrane de l'été dernier, se trouve engagée dans une épreuve de force avec le gouvernement qui refuse que ce parti se retire en septembre prochain du Parlement.

PALESTINE :

Une équipe médicale

Actuellement, plus de 400 000 Palestiniens sont réfugiés au Liban ; la plupart d'entre eux vivent depuis de nombreuses années dans des camps, les conditions précaires de l'exil. C'est dans ces camps, situés aux alentours des grandes villes du pays (Beyrouth, Tripoli, Saïda et Tyr) que la population palestinienne a dû faire face aux conflits meurtriers qui ont ensanglanté le pays. Les images des massacres de la Quarantaine et de Tell El Zaatar sont encore présentes dans toutes les mémoires. Si la situation s'est relative-

ment « stabilisée » dans la région de Beyrouth, le sud du pays continue à faire face au harcèlement incessant de l'armée israélienne et de ses alliés conservateurs libanais ; bombardements aériens et terrestres, opérations navales et hélicoptères n'épargnent ni les civils palestiniens, ni la population libanaise. Cette insécurité permanente a poussé une partie importante de la population de cette région à l'exode, mais de nombreux Palestiniens ont décidé de ne plus fuir devant l'armée israélienne.

Tyr.

Cette décision, qui a l'aval du Croissant Rouge Palestinien, permettra de renforcer la solidarité internationale qui s'exprime déjà de manière effective par la présence médicale permanente des associations norvégiennes et suédoises de soutien au peuple palestinien.

Il s'agit donc d'envoyer pour des périodes de 3 mois (minimum) à 6 mois une équipe médicale formée d'un méde-

cin et d'une ou deux infirmier(es) ou sage-femmes. Les frais de voyage, d'assurance et d'entretien sur place seraient couverts par l'association.

La majeure partie de l'activité médicale consistera en consultations de médecine générale, protection maternelle et infantile et petits soins donnés au dispensaire même, ou dans les villages libanais alentours. Tous les cas nécessitant une hospitalisation sont pris en charge dans les hôpitaux du CRP.

Il faut que les équipes possèdent une compétence minimum en soins de première urgence et premiers secours.

Les équipes seront accompagnées d'un interprète et il est souhaitable que l'un au moins de ses membres parle anglais. La barrière de la langue ne semble pas aux dires des médecins étrangers déjà sur place un obstacle important.

Suite page 11 ...

CANADA :

La guerre du « saumon » contre les indiens

Sous le titre « *La guerre du saumon reprend* », le journal « *La Presse* » de Montréal donne le 12 juin dernier une version très édulcorée de l'intervention massive des flics du gouvernement provincial de Québec dans la réserve des Indiens « *Micmacs* » de Restigouche à la limite du Québec et du nouveau Brunswick.

Dans cette communauté indienne de moins de 2000 personnes et dont le territoire est en principe inviolable, près de 500 agents de la sécurité québécoise et gardes-pêche sont venus donner la mesure de ce qu'on entend au Québec par la notion de « *droits ancestraux des autochtones... issus des traités* » inscrits dans la Constitution.

Débarqués pas hélicoptères, par bateaux, par cars, les flics ont occupé plusieurs heures, le jeudi 11 juin, le territoire de la réserve, avec le comportement d'usage des forces de répression de tout Etat civilisé face à ses « *sous-développés* » : matraquage, plusieurs Indiens hospitalisés, au moins une fracture du crâne ; arrestations, plusieurs Indiens embarqués ; destruction de biens : voitures, bateaux, appareils photo témoins de ces exploits, mais le plus grave sans doute ; saisie de tous les filets de pêche, principal outil de travail de la communauté : 100 filets à 300\$ pièce et consigne (respectée) de ne plus vendre de filets aux Indiens.

Le plus grave parce que la pêche au saumon est la principale source de survie, pas de revenu, car la commercialisation du saumon leur est interdite. C'est juste la base de leur alimentation.

Le motif de cette intervention complaisamment repris durant les premiers jours par la presse québécoise est que les Micmacs auraient refusé tout arrangement, toute négocia-

tion sur la réglementation de la pêche au saumon, problème épineux dans l'est canadien.

La Ligue des Droits et Libertés du Québec rétablit la vérité : des négociations étaient en cours comme chaque année entre des représentants des « *Micmacs* » et ceux du ministère concerné (le ministère du Tourisme, des Pêches et de la Chasse). L'accord était conclu après quatre séances de travail sur les principaux points : longueur des filets, maillage, quota de pêche, temps d'heures de pêche par semaine. Restait un point en litige, point à la fois absurde et mineur : les Indiens demandaient que les 72 heures de pêche hebdomadaires qui leur étaient évouées soient réparties sur cinq jours au moins.

Le ministère voulait leur imposer 72 heures de pêche d'affilée, ce qui bien entendu est humainement impossible. Dans l'attente d'un accord, les responsables de la communauté décidaient de poursuivre la pêche suivant les règles et besoins de la communauté. D'où cette intervention policière qui éclaire singulièrement le point

litigieux et lui donne un certain air de provocation. Il faut savoir que le saumon de la rivière de Restigouche est un enjeu non négligeable. En aval du territoire indien se trouvent des clubs de pêche très sélectifs, dont un de grand luxe (hôtel quatre étoiles, les célébrités nord-américaines viennent y pêcher la truite et le saumon) ; sur la rive opposée, face au territoire des « *Micmacs* » dans le Nouveau Brunswick sont implantés des multinationales agro-alimentaires du saumon alimentant le marché nord-américain et européen...

Deux faits nouveaux dans le paysage politique du Québec sont à noter : la solidarité inter-indienne : le lendemain de l'intervention policière, les « *Iroquois* » barraient l'un des principaux ponts menant à Montréal et distribuaient des tracts d'explications et de protestation aux automobilistes bloqués près d'une heure, tandis que la Confédération des Indiens du Québec télégraphiait au Premier ministre, pour lui dire en substance « *qu'en tant que chef d'un peuple ayant résisté si longtemps à l'assimilation... vous pouvez comprendre que vous ne pourrez briser la volonté des Indiens* ».

Un début de solidarité de la gauche québécoise, longtemps aveugle et sourde sur la question indienne, grâce entre autre au courageux combat de la Ligue des Droits et Libertés de Montréal, qui a immédiatement réagi au coup de force.

Premel Gérard D

On peut exprimer son soutien en écrivant à la Délégation Générale du Gouvernement du Québec, 66 rue Pergolèse, Paris 75016.

Ou exprimer sa solidarité en écrivant à la Ligue des Droits et Libertés, 1 1825 rue Champlain, Montréal, Québec H2L 2S9

Il faut que ces volontaires se fassent connaître dès à présent afin que nous puissions constituer les équipes qui partiront à la fin de l'année 1981 et durant l'année 1982.

- pour assurer le financement du projet, nous avons décidé un système de versement régulier : les gens désirant soutenir cette initiative s'engageant à verser une somme fixe mensuelle ou trimestrielle pour la durée de leur choix (minimum 1 an).

Nous demandons donc à tous ceux que ce projet intéresse de nous faire parvenir leurs noms, adresse, la somme qu'ils envisagent de verser et la durée prévue de leur versement.

Il est souhaitable que des gens se regroupent pour limiter les difficultés de trésorerie.

Ils seront informés régulièrement du fonctionnement du dispensaire et recevront le compte-rendu des équipes médicales.

Pour tout contact : AMFP 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris.

Nous espérons que vous répondrez nombreux à cet appel afin que se réalise plus concrètement la solidarité française avec le peuple palestinien.

SOWETO cinq ans après

Chaque année à la mi-juin, la communauté noire des « *Town-Chips* » commémore l'anniversaire des émeutes de Soweto. Depuis le 16 juin 1976, l'Afrique noire entière s'est reconnue à travers les massacres perpétrés sur les Noirs par les néo-nazis sud-africains.

La pouvoir actuel ne sait plus où donner de la tête, accumulant répression sur répression, incapable de trouver une solution politique au conflit qui les oppose aux non-blancs. La radicalisation qui a suivi cet épisode est pleine d'enseignements : émergence des luttes syndicales tous azimuts, politisation accrue des jeunes, démarquage de l'église catholique, et, pour la première fois, une prise de conscience chez les métis d'une solidarité active avec les « *caffres* », qui met fin à la division entre les minorités politiques.

La communauté internationale sollicitée par les événements de Pologne ou d'Afghanistan ne semble plus s'émouvoir des iniquités de l'apartheid triomphant, sauf par des condamnations de principe qui, au-delà de leur portée symbolique, n'inquiète pas le Parti Nationaliste de pik Potha. Les fouets, les grenades, les « *balles en caoutchouc* » ont cessé de faire peur, ainsi que la prison ou le bannissement depuis Sharpeville en 1962/1963.

Le refus des jeunes Noirs de suivre un enseignement en « *Afrikaans* » — langue des Boers, colonie hollandaise qui a fui l'intolérance religieuse en Hollande — exprimait aussi le désir d'en finir avec la colonisation de l'intérieur et l'hégémonie culturelle blanche, trouvait sa traduction politique dans de nouvelles organisations comme l'A.Z.A.P.O. et le mouvement de la « *conscience noire* », premier pôle de résistance en-dehors de l'A.N.C., dont les actions spectaculaires, comme la destruction des dépôts pétroliers de la Sassol sonnait définitivement le glas de l'invulnérabilité blanche et la passivité des exclus. Cet anniversaire n'a pas ravi la « *Une* » à « *l'événement de la semaine* » sur les écrans de télé entièrement tourné vers la vision internationale des rescapés des camps nazis en Israël qui se tient dans Jerusalem occupée.

Ces victimes du fascisme des années 30 — n'en déplaise à M. Faurisson — semblent s'accommoder sous la férule de M. Beghin d'une amitié avec Pretoria, amitié qui a permis l'acquisition d'une technologie nucléaire que ne dénoncent pas les pays dits du groupe de contact généralement opposés à la prolifération. L'apartheid, « *stade suprême de la réification* » continue sa marche et se drape à nouveau de la bannière anti-communiste militant et de la défense de l'Occident, donnant ainsi à Reagan une possibilité de renouer avec un Etat policier, des échanges politiques, militaires et économiques qui renforcent le pouvoir pâle. Le projet de l'O.T.A.S. en est la parfaite illustration et préoccupe la communauté africaine réunie à Nairobi pour en débattre sur la question namibienne. Les années 80 verront-elles l'O.U.A. en finir avec les motions et les résolutions et mettre sur pied une riposte totale qui contraindrait les alliés de Pretoria à respecter les alliés de l'O.N.U. ?

A l'instar de la Palestine, dans la conscience collective arabe, l'Afrique du Sud demeure encore le fantasme de l'unité africaine sans pour autant qu'il devienne réalité. Il faut prendre garde aux conséquences politiques des hésitations et des faiblesses continues ; le regain des idéologies scientistes, tel le « *blackisme* », ou le « *rastafarisme* », malgré leurs divergences, trouvent leur justification et fondent leur mémoire sur « *Watts* », Attica, Brixton ou Soweto, et font sienne le raisonnement qui active la péréquation entre l'oppression de classe et l'oppression de race. La confusion tient à l'histoire d'une communauté où l'exploitation a souvent eu une couleur. « *Sociétés sans issues, on crie, tu t'en fous, on tue, tu écoutes* ».

Ceux qui dénoncent à tour de bras la tentation totalitaire, le complot contre la démocratie, le goulag soviétique, ou les camps sud-américains devraient savoir qu'une jeune génération noire est déterminée à régler la question de l'Afrique australe par la violence. Elle refuse de finir « *boat people* » et d'alimenter la bonne conscience et l'humanisme de l'Occident ; maintenant, elle revient clandestinement au pays, résolue à une défense que bientôt on désignera, peut-être, ici ou là, par « *terroriste* ».

Si cette hypothèse devait se vérifier, nous l'assumons d'avance.

Blaise N'Djehoya



... Suite de la page 10

Le financement de ce projet sera entièrement couvert par l'association (voyages, assurances, entretien sur place, matériel médical...). Une première estimation faite à partir de l'expérience d'autres organisations nous fait chiffrer à 30 000 F par trimestre le coût du projet en fonctionnement de routine. Au début une somme plus importante sera sans doute nécessaire en particulier pour l'équipement du dispensaire.

Le succès de ce projet dépend de tous les amis du peuple palestinien qui doivent dès à présent se mobiliser :

- pour rechercher des médecins et infirmières volontaires et leur demander de nous envoyer leurs candidatures, un curriculum vitae minimum et leurs disponibilités à partir de septembre 1981.

En effet, le projet doit démarrer en juin 1981 avec une première équipe de l'AMFP qui aura pour objectif de préparer l'accueil des équipes suivantes et de mettre sur pied la structure de travail.

Nouvelles mesures contre les étudiants étrangers

Le « conclave » gouvernemental du 22 mars a convenu de réaliser de nouvelles économies à l'Education Nationale en augmentant le *minerval* que des étudiants étrangers doivent payer pour

étudier en Belgique. Le détail n'est pas encore connu, mais il est question d'une augmentation de 50 % du *minerval* dans l'enseignement supérieur non-universitaire, soit une taxe qui est de l'ordre des 50 000FB.

et concertée a des conséquences graves dans tous les domaines, en particulier les conditions de séjour.

Mesures Humblet De Croo-Van Aal (1976)

Depuis 1976, notre pays fait payer un « *minerval* » complémentaire (jusqu'à 30 000 FB) aux étudiants étrangers dont les parents ne résident pas en Belgique.

Des exemptions et des dispenses sont prévues dans certains cas.

Officiellement, ces mesures visent les étudiants venus de pays industrialisés (USA; Europe...) pour les dissuader de contourner les mesures de sélection imposées chez eux. En pratique, le nombre d'étudiants issus de pays riches a peu varié; par contre, la mesure frappe les gens de condition modeste et les étudiants de beaucoup de pays du Tiers-Monde, car il s'agit d'une **sélection financière**.

Déjà en 1976, un grand nombre d'organisations s'étaient opposées à ces mesures injustes. En effet, une sélection par l'argent est inadmissible: elle favorise les riches de tous les pays alors que seuls les défavorisés des pays pauvres sont massivement écartés, surtout dans l'enseignement non-universitaire.

D'autre part, les cas qui peuvent demander l'exemption du *minerval* ont été « choisis » sans tenir compte d'une politique de développement: ainsi le principal critère est la nationalité (tous les ressortissants d'un pays choisi peuvent être dispensés, miséreux comme nantis!); la liste des pays pauvres choisis ne correspond pas à celle des Etats que la Belgique reconnaît - depuis le 2 mars 1976 - comme pays en voie de développement!

Les organisations s'opposent aussi à l'intervention de la Police des Etrangers dans les critères de dispense de *minerval* ainsi que contre la multiplication des contrôles policiers qui ont suivi, à Liège et à Bruxelles surtout

Mesures Eyskens (mars 1980)

Dans le cadre de la « Loi-programme » budgétaire (article 168) Mark Eyskens, alors Ministre de la Coopération au Développement, impose son projet de limiter l'accès à nos universités pour les étudiants du Tiers-Monde (les Etats admis tombent de 115 à 41: ceux qui ont un Produit National Brut inférieur à 200 \$ par habitant). Brusquement, des

pays comme l'Angola, la Chine, la Côte d'Ivoire, le Maroc, tous les pays d'Amérique Latine... auraient franchi le cap du sous-développement!

Une sélection pseudo-académique est « conseillée » aux universités (francophones surtout), qui refusent l'inscription de milliers d'étudiants avant même la promulgation des arrêtés d'exécution.

Une fois encore, des projets hâtifs de sélection anti-démocratique sont votés à l'approche des examens et des vacances.

Une fois encore, ce sont des mesures budgétaires précipitées qui tiennent lieu de politique de coopération au développement.

Depuis des années, les organisations concernées réclament en vain que des études menées pour donner aux services, gouvernementaux ou non, les moyens d'évaluer les résultats de l'« aide » aux pays sous-développés et d'élaborer des critères en fonction des besoins du Tiers-Monde.

Le Front de Solidarité avec les Etudiants Etrangers part du principe général que la politique de coopération en matière de formation doit être axée sur le développement de l'enseignement dans les pays du Tiers-Monde. Toutefois, de manière transitoire, et pour des formations déterminées avec les intéressés, il faut suppléer ici par notre enseignement, qui gagnerait, en revanche, à s'ouvrir concrètement aux problèmes économiques et culturels que le Tiers-Monde pose à notre temps.

Depuis novembre 1980, le ministre de la Coopération a reçu plusieurs propositions des organisations non-gouvernementales et a promis une concertation. Mais rien ne vient... sauf - les restrictions: 10,5 millions de subsides sociaux supprimés par ce ministre et les universités suppriment l'aide aux étudiants étrangers!

- la répression: l'Office des Etrangers a distribué des centaines d'Ordres de quitter le Pays, remettant en cause (en profitant des « mesures Eyskens ») les conditions usuelles d'entrée et de séjour en Belgique des étudiants étrangers!

Entretemps, l'opposition des étudiants se manifeste: journées d'information et d'action sur les campus le 13 novembre, grève de la faim des étudiants marocains à l'ULB, plusieurs procès gagnés contre l'Office des Etrangers à Liège, actions diverses ailleurs...

Toujours la même constatation: l'absence d'une politique de coopération globale, cohérente

Quel étranger peut encore poursuivre des études en Belgique ?

Le 20 novembre 80, le Parlement votait le nouveau Statut des étrangers discuté depuis 10 ans. S'il contient dans son ensemble d'importantes garanties (toute décision de l'administration devra être écrite et motivée, des recours sont possibles...) de tous côtés, on admet que le sort réservé aux étudiants étrangers est aggravé, entre autres, parce qu'il impose l'obligation d'un visa ASP (long séjour) dès le pays d'origine, ce qui est pratiquement impossible pour l'étudiant ordinaire du fait des délais d'octroi, des conditions financières restrictives et même parfois d'empêchements légaux!

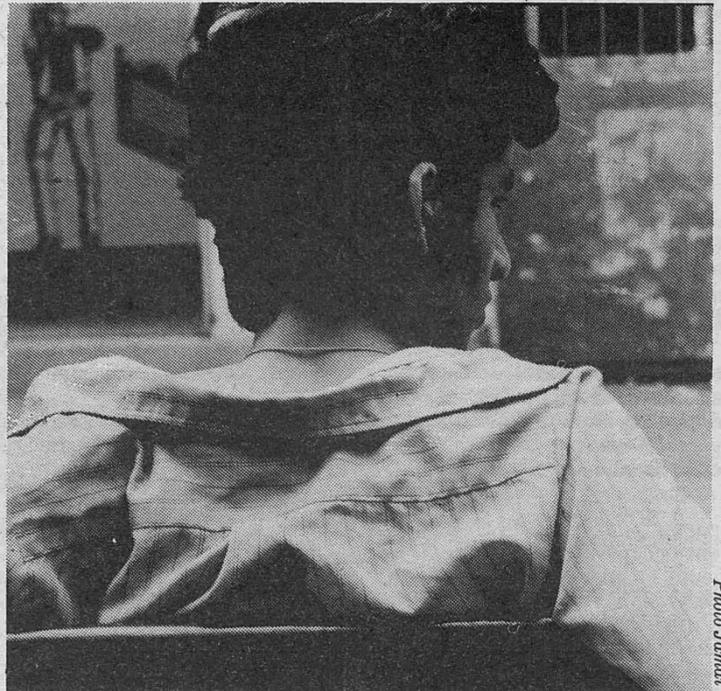


Photo Jamarit

L'application de cette nouvelle loi (le 1/7/81) soulèvera d'énormes difficultés qu'il conviendrait d'examiner entre personnes concernées: les différents ministres (dont les lois se contredisent parfois) d'une part, les étudiants étrangers,

leurs organismes de défense et les organisations non-gouvernementales de coopération au développement d'autre part.

Pour tout contact: Front de Solidarité avec les Etudiants étrangers, Rue de Parme, 26 1060 Bruxelles. Tél. 02/537 89 61

PARIS:

Les tamouls manifestent



2000 Tamoules du Ceylan, réfugiés politiques à Paris, hommes et femmes en sari et portant leurs enfants, ont manifesté lundi 15 juin dans une marche silencieuse de Trinité à l'Ambassade de Sri Lanka, protestant ainsi contre les dévastations et tueries commises par la police et l'armée Sri Lankaise à Jaffna à l'occasion des élections du 4 juin (SF n° 28). Ont été incendiés: le vieux marché avec 200 magasins, 6 grands magasins, la LI-

brairie Nationale (une des plus grandes de l'Asie du Sud), les temples Hindou de Nachimar et partiellement de Chunnakam, 50 maisons privées, 1000 voitures, motos, etc. 8 membres du « Tamil United Liberation Front », le parti d'opposition tamoule ont été tués. Nombreux les blessés. Les bouches bandées avec des rubans noirs, les manifestants tamouls portaient des pancartes où ils avaient écrit: « arrêt de la violence à Jaffna », « Nous voulons

justice et notre droit d'homme », « Arrêtez de tuer les Tamouls », « Arrêtez le génocide et la discrimination raciale », et « les tamouls ne sont pas des esclaves ». Une délégation est montée à l'Ambassade de Sri Lanka et a remis aussi silencieusement la protestation écrite.

Le Ceylan se trouve actuellement sous l'état d'exception. Les députés du T.U.L.F. observent le boycott contre le parlement de Colombo.

Selva



En direct des Nouvelles Colonies

Le problème de l'approvisionnement en matières premières se pose de manière cruciale pour les pays industrialisés. Alors que les années 70 ont été marquées par les « chocs pétroliers », la situation sur le marché international du pétrole, en ce début des années 80, semble se stabiliser ; mais il n'en va pas de même pour les autres matières premières industrielles.

La question est d'importance pour les nations d'Europe occidentale qui ne disposent que de peu de matières premières dans leur sous-sol et dépendent par conséquent de l'extérieur pour leurs approvisionnements. Même une nation comme les États-Unis, qui disposent pourtant de certaines richesses minières, doit importer des matières premières. Il s'agit alors pour ces pays de s'assurer des approvisionnements sûrs et bon marché. Jusqu'à maintenant, ce qu'on appelle « l'inégalité des termes de l'échange » jouait uniquement en faveur des pays riches : les pays du Tiers-Monde ne dominaient à aucun niveau le marché mondial (pétrole excepté) et les matières premières importées des pays du Tiers-Monde coûtaient moins cher que les produits manufacturés que ceux-ci importaient des pays industrialisés.

Des pays « sans risque »

Sur le plan économique, ce schéma reste valable : depuis le début de l'année 1981, les prix de l'ensemble des matières premières et des produits de base ont enregistré une baisse sensible. Mais interviennent aussi des facteurs politiques qui font que les approvisionnements en matières premières sont entrés dans une période d'agitation : l'instabilité politique, la volonté d'indépendance ou les tentatives de coopération des pays producteurs font souvent peser de lourdes menaces sur ces approvisionnements. Face à ces dangers, les pays industrialisés adoptent en général deux types d'attitudes.

La première consiste à miser sur des pays jugés « sans risque » sur le plan politique. C'est ainsi qu'un Séminaire d'économie et de stratégie minière, qui s'est tenu au mois d'avril à l'École des mines à Paris, a révélé que les quatre cinquièmes des investissements miniers étaient réalisés dans des pays développés et « politiquement sûrs » (États-Unis, Canada, Australie, Afrique du Sud), et non pas dans des pays du Tiers-Monde. Le raisonnement sous-jacent est simple : il est difficile de trouver des sources de financement pour des projets de plus en plus coûteux (en moyenne, un projet d'investissement minier se chiffre actuellement aux alentours du milliard de dollars) et les investisseurs potentiels

ne veulent pas risquer leur argent dans des pays à la merci d'un coup d'état par exemple.

Il est toutefois nécessaire de préciser que cette tendance est quelque peu contrabalancée par la hausse des prix de l'énergie. Celle-ci n'a pas encore touché pleinement les opérateurs miniers, mais on note déjà que la localisation des projets miniers (de même que l'implantation des unités de transformation des métaux) tend à se rapprocher des sources d'énergie les moins chères. Cependant, le facteur « sécurité » demeure pour les investisseurs un critère déterminant.

« La seconde attitude »

La seconde attitude face aux dangers menaçant les approvisionnements miniers consiste à tenter d'intervenir politiquement, de manière plus ou moins directe, plus ou moins ouverte,

selon les possibilités et les contextes locaux, pour « stabiliser » les pays producteurs et assurer la pérennité des approvisionnements. Une telle attitude suppose une collaboration étroite entre les opérateurs miniers et les entreprises d'une part, et l'État d'autre part.

Prenons l'exemple de la France : deux déclarations publiques illustrent parfaitement ce que nous avons appelé « la seconde attitude ». D'abord, M. François Ceyrac, Président du C.N.P.F. a souligné, lors d'un Colloque des

a souligné, lors d'un Colloque international tenu à Paris en novembre 1980 sur le thème « Guerre des ressources, menaces sur le monde libre » (titre déjà significatif en soi), qu'il était « indispensable de pouvoir disposer

de matières premières », et s'est félicité à ce propos de « l'excellente collaboration État-Entreprise, dans le domaine de la recherche minière, minéralogique et métallurgique ».

Cette collaboration s'éclaircit

SABRER LE CHAMPAGNE AVEC UN MARTEAU DE GÉOLOGUE !!!



ILS SONT ROND NOS EMBASSADEURS...



© 1981 PAR BOUBS

Antitrust



Dans le but d'élargir son ouverture sur les problèmes du Tiers-Monde, « Sans Frontière » commence cette semaine la parution d'une revue de presse sur les questions concernant le développement du Tiers-Monde.

Dialogue Nord-Sud

Il a été officiellement annoncé que la République populaire de Chine participera au Sommet Nord-Sud qui doit se

tenir à Caucun (Mexique) en octobre prochain. On ignore actuellement « de quel niveau sera la représentation chinoise » (Le Continent, lu. 15.06.80)

L'information dans le Tiers-Monde

Le 15 juin, à Paris, s'est ouverte la session du conseil inter-gouvernemental sur le « Programme International de Développement de la Communication » (P.I.D.C.), sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O. Le but de ce programme est d'« atténuer les disparités entre les systèmes d'information des pays industrialisés et ceux des pays en voie de développement ». Pour cela, il faut « définir les moyens de renforcer dans les pays sous-développés l'infrastructure dans tous les domaines : presse, radio, réseau téléphonique... » Dans un premier temps, « la conférence dressera le bilan de la situation actuelle des pays du Tiers-Monde en matière d'information et de communication » Par ailleurs, « elle fixera les moyens

permettant de déterminer les besoins de ces pays » et établira « le mode de financement du programme ». Source : le Continent, lu. 15.06.81).

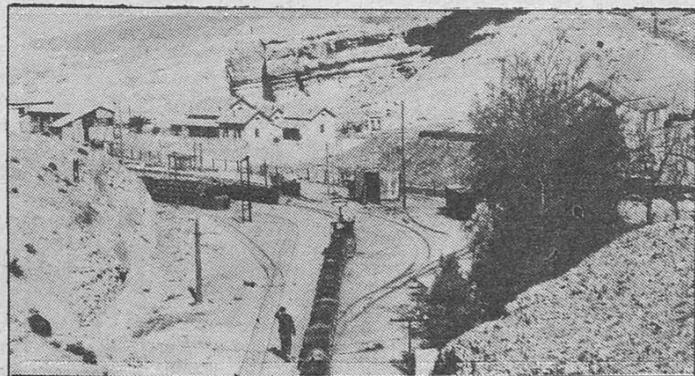
Ce thème de la communication et de l'information est de plus en plus évoqué à propos des problèmes de développement. Et à juste titre, car l'indépendance du Tiers-Monde passe aussi par la maîtrise de l'information au sens large ; n'oublions pas, à titre d'exemple, que les grandes agences de presse mondiales, celles qui façonnent et vendent les nouvelles aux quatre coins du monde, sont toutes occidentales : A.F.P. Reuter, U.P.I. (le mensuel « Flash Antilles Afrique » propose précisément dans son numéro 31, mai-juin 81, un dossier sur l'information).

Matières premières

A El Djazair, vient de se terminer, après huit jours de travaux, le premier séminaire des États sahariens sur la recherche, l'exploitation et la législation minière. A l'issue de ce séminaire a été adopté un « document final » comportant des « recommandations pour le renforcement de la coopération dans le secteur des mines, de la géologie et de la législation minière et pétrolière dans les pays du Sahel ». Le texte final préconise également « l'étude et la mise en place de deux groupes de travail, l'un consacré aux techniques d'exploitation, d'équipement, de traitement et de transformation des minerais, et de commercialisation des produits miniers, et l'autre aux questions de recherches géologiques, hydrogéologiques et autres problèmes cartographiques dans les zones d'intérêt commun ». (Sources : El Moudjahid, je. 11.06.81 et Le Temps, je. 11.06.81).

Ce type de rencontres visant à renforcer la coopération entre pays du Tiers-Monde pro-

ducteurs et exportateurs de matières premières se répand de plus en plus actuellement face à un marché mondial plié aux intérêts des pays industrialisés, les pays du Tiers-Monde cherchent à s'organiser en se regroupant dans des associations plus ou moins inspirées de l'OPEP, qui leur permettraient d'établir des « mécanismes de protection des prix internationaux des matières premières ». C'est dans cet ordre d'idée que s'est tenu en mai dernier, à Mexico, le premier Congrès mondial des producteurs de canne et de betteraves à sucre (Agéfi, je. 07.05.81), et que la Côte d'Ivoire cherche « à mettre sur pied une sorte d'« O.P.E.P. » du cacao » (Le nouveau journal, ve. 24.04.81 et ma. 05.05.81). M. Hadj Yala, ministre algérien des finances et Président du Conseil des Ministres de l'OPEP, a bien résumé cet état d'esprit en déclarant à Brasilia que « les pays producteurs de matières premières devraient s'organiser afin d'obtenir des prix plus élevés des pays industrialisés » (Agéfi, me. 10.06.81).



Dans ce pays, tout est à l'envers

par Chadly Boussetta

Il lui aurait été plus facile de répondre à l'agent de police qui le questionnait à l'aéroport d'Orly, qu'il est tout simplement venu à Paris pour gagner sa vie comme des milliers et des milliers de Portugais, d'Espagnols et dieu sait combien d'autres races viennent. Mais lui connaissait la musique, il savait que s'il disait qu'il est venu pour travailler, il serait refoulé avant même d'y rentrer, il savait aussi que s'il était refoulé, il perdrait sa seule chance, son seul salut, il aurait tout perdu, car s'il répondait au flic qui l'emprisonnait du regard qu'il a onze enfants à nourrir, qu'il a une femme, un père, une grand-mère, une belle-mère à sa charge, il ne le comprendrait pas, il ne le croirait même pas, et il ne ferait pas le moindre effort pour l'aider, son regard n'a pas un trait de sympathie.

La question tant attendue ne se fait plus attendre à présent, cette question qu'il a préparée pendant trois soirs avant son départ, à laquelle il a préparé la réponse et qu'il a fini par apprendre par coeur, comme un écolier apprend une récitation ; finit par arriver : « *qu'est-ce que vous venez faire à Paris ?* » demande l'agent. Ses lèvres bougèrent, et laissèrent sortir des mots mort-nés.

« *Vous parlez français ?* »

Il ne savait quoi répondre, mais les mots s'échappaient, il fouilla partout dans sa mémoire mais ne trouva rien, si un mot, un seul, ce fut sa fortune « *touriste* ». Il était si fier de sa trouvaille qu'il répéta le mot deux ou trois fois.

« *Touriste, moi, touriste* »

« *De combien d'argent disposez-vous ?* »

Cette fois, il a bien compris, il sait ce que veut dire « *argent* », il fait encore un effort de mémoire mais toujours sans résultat dans sa poche. Par contre, il savait qu'il y a quelque chose, c'est la plus importante somme d'argent qu'il a eu dans sa vie, cinq cents francs.

Il sortit les billets de sa poche et les montre aux agents. Ils sont deux à présent.

« *C'est tout ?* »

La peur le saisit à le faire transpirer ; il savait qu'il avait beaucoup d'argent, et si l'agent lui pose la question, c'est que ce qu'il a ne représentait pas grand chose. Il a donc pensé qu'il en a perdu une partie, il fouilla encore dans ses poches, sortit tous ses papiers, les livrets de famille, les bulletins de naissance des enfants, les photos souvenir de la famille, les lettres qu'il doit remettre à ses amis, et puis, et puis un carnet de chèques, oui, un carnet de chèques, ce carnet qu'il a préparé un mois à l'avance, ce carnet pour lequel il a fallu le concours et l'aide de tout le village pour l'obtenir.

Il était loin de savoir que ce carnet représentait de l'argent, non, il ignore que les agents savent que ce carnet peut avoir une grande importance matérielle, il croyait seulement que ce carnet lui servirait à transmettre l'argent qu'il aura gagné en France en Tunisie.

Pendant ce temps, Jabbar trouvait le compte exact des cousins et des amis qui l'ont aidé à avoir un compte en banque en groupant toutes leurs économies et en les plaçant sous son nom, tous ces gens à qui il a promis de ramener des belles chemises en couleurs « *made in France* ». Ils sont douze, oui, c'est bien ça, douze, il attirait alors l'attention des agents qui eux semblaient l'oublier déjà, ça y est ;

Les agents le regardèrent à la limite de l'étonnement, Jabbar montra alors ses dix doigts les baissa, puis en remontra deux autres.

Bonnes vacances !

« *Ah, vous allez rester douze jours ?* »

Un large sourire se dessina sur les lèvres de Jabbar et une lumière de joie naquit sur son visage « *voilà comment je suis digne des Bess* », se dit-il, je ne parle pas français, mais je sais me faire comprendre ».

« *Bien, passez, voici votre passeport* ».

Les mains tremblantes, Jabbar saisit ses documents et ne put

empêcher son sourire en un rire un peu trop indiscret, mais qu'importe maintenant puisqu'il n'a pas laissé échapper sa chance de salut et en fin l'aéroport est vide à présent. Amusé, l'un des agents lui sourit à son tour alla même serrer la main à Jabbar avant de s'enfermer derrière son bureau et de lui laisser glisser un vague « *bonnes vacances* », à peine déchiffirable du rire. La valise à la main, Jabbar traîna alors sans se presser dans le hall d'Orly, il regarda d'ici de là, mais rien ne l'attachait vraiment, rien n'attirait son regard, ils ne comprenaient rien à ce qui est marqué un peu partout. Une chose attira brusquement son regard, son attention, sa valise, oui, sa valise. Oh, elle n'était pas vraiment belle, ni le dernier cri de la mode, ce qu'il y avait dedans, pas grand chose non plus. Quelques vêtements déjà trop vieux, de la viande séchée, le reste de l'humble misère en fait, oui la misère, mais la misère est l'unique chose qui lui appartienne vraiment, la seule chose qu'il possède à lui tout seul. Il la regarda encore une fois, la caressa la posa par terre, et souffla profondément comme par soulagement. Il laissa encore évaluer son regard, chercha par ci par là, pour essayer de déterminer le nord, mais il était trop ému pour le savoir peut-être trop étourdi par toutes ces lumières et ces architectures d'un monde qui lui est encore inconnu. Ainsi soit-il, il n'a pas reconnu le nord, il ne fera donc pas de prière, il regarda encore une fois autour de lui pour dénicher quelque chose où il pourra s'asseoir, mais il ne vit que des



chaises en matière plastique, mais lui paraissant si fragile qu'il n'osa pas s'y assoir dessus, puis elles sont si propres, tellement propres, qu'elles brillent, il regarda alors sa valise essuya la poussière qui s'est accumulée dessus, et pensa qu'au fond, elle est plus confortable que ces petites chaises, et surtout plus confortable pour s'asseoir, il s'assit et partit dans une longue réflexion à ce qu'il allait faire à présent. Que peut-il faire maintenant qu'il est dans la capitale du monde, la capitale de ses rêves, de ses illusions, le point de départ de sa richesse.

Comme réveillé d'un rêve, Jabbar se frotta les yeux, laissa sa main caresser sa nuque pendant que l'autre main fouille dans la poche interne de sa veste ; il sortit une boîte grisâtre et minuscule, sa boîte de « *neffa* » (poudre de tabac) la regarda un instant, l'ouvrit et y plongea les doigts pour en prendre une pincée qu'il enfila dans son nez, il est mieux réveillé, à présent, il respira à grande narine comme pour se donner du courage, il appuya des deux mains sur les genoux se leva, prit sa valise et marcha sans trop savoir où il se dirigeait.

Assis sur sa valise

Le taxi glissait doucement dans Paris plutôt désert, c'était un temps entre le jour et la nuit, les lumières dansaient sous un vent glacial et une fine pluie... Jabbar ne prêtait aucune attention à tout cela, il n'avait

ni chaud ni froid, une seule pensée le préoccupait, une seule idée est dans sa tête, un seul film tourne dans sa mémoire : un film qui avait comme acteur lui et ses cousins et amis, ceux chez qui il va, avec qui il sera dans peu de temps un film que la vie et le destin ont écrit et que les jours et les années ont réalisé.

La voix du chauffeur l'enleva à ces recherches.

« *Voilà, chef, on est arrivés* ».

Il aurait pu en vouloir à ce chauffeur qui l'a agressé dans sa solitude, mais n'osa pas ; le mot « *chef* » résonnait dans son oreille et se faisait répéter, un peu comme une tendre symphonie.

Il est descendu de la voiture après avoir réglé l'homme qui pour la première fois dans sa vie l'a appelé « *chef* », il traverse la rue en se laissant bercer par la mélodie de ce nom magique qui l'a rendu brusquement heureux.

Il était bien devant le huit rue Maître Albert, enfin théoriquement, il ne pouvait vérifier car comme il ne savait pas lire l'Arabe, il lui serait difficile de lire le nom de la rue qui lui est écrit en français. Mais le chauffeur le lui a dit, il en était sûr, et puis c'est son métier à lui de connaître les rues, il est certain qu'il est devant l'immeuble numéro huit, oui, c'est bien lui huit, il ressemble même à la forme de la corde avec laquelle il attachait les deux nattes avant de son chameau. c'est son fils qui lui a dit, et son fils est fort en calcul, les chiffres, c'est son domaine.

Suite page 15 ...



... Suite de la page 14

Ah voilà, il y a des escaliers qui montent, mais elles vont ou, seul dieu le sait, et puis des portes il y en a alors lesquelles est celles des Ben ça seul un fakir peut le deviner et comme il n'a pas ce don, résigné à son échec, il s'est assis sur sa valise.

Tout est à l'envers

Il doit être une heure peut-être un peu plus, peut-être un peu moins, mais cela est sans importance pour lui à présent qu'il est arrivé à destination, qu'il soit une heure ou deux, cela lui est égal. La minuterie s'éteint, et il ne se dérange même pas pour la rallumer, la lumière cela ne l'intéresse, et il ne se dérange même pas pour la rallumer, la lumière cela ne l'intéresse pas et le noir ne le dérange pas, voire même cela l'arrange. Il rêve mieux dans le noir, et puis le noir il s'est habitué tellement qu'il est devenu un compagnon, un ami, peut-être le meilleur, après l'angoisse, la misère et tout le reste.

Quand son cousin Saïd tira sur les couvertures sous lesquelles il s'isolait du reste du monde, il ferma les yeux et ne répondit pas. Saïd alors se pencha sur Jabar et l'appela.

« Hé mon frère réveille-toi, on va faire un tour. »

Il ne répondit toujours pas, mais bougea un peu dans son lit et se frotta les yeux. Saïd le laissa se réveiller et s'occupa à faire du café, quand il était de retour de la cuisine, Jabar était déjà debout.

« Bonjour frère Saïd » dit Jabar en bayant, tu travailles si tôt, il y a encore de la lumière partout, il y a toujours les mêmes couleurs de nuits qu'il y avait hier soir, quelle heure peut-il bien être ?

« Il est nuit neures, s'il y a des coqs ici, ils auraient chanté sept ou huit fois déjà. »

Jabar se mit à table dissimulant mal un rire évoquant.

« Eh oui, si j'étais au pays à cette heure-ci, j'aurais déjà fait sortir les moutons, j'aurais traité les chèvres, irrigué le jardin, et ramassé les filets de la mer. Mais dans ce pays, tout est à l'envers, si à l'envers que je me sens moi-même renversé, j'ai l'impression de marcher sur la tête. »

« Non, rien n'est à l'envers, tu n'y es pas habitué seulement, mais tu verras que ça viendra très vite, tu as encore la tête qui tourne, le bruit de la ville, la fatigue du voyage, le climat, et le bruit de l'avion tout ça en un jour, ça fait beaucoup pour quelqu'un qui n'y est pas habitué, mais ça va passer avec les jours. »

« Saïd a toujours été formidable, répondit Ahmed qui lui était déjà tout habillé prêt à partir. »

Puis les cousins se groupèrent autour de la table, une table qui a pris les couleurs de l'émigration, les couches de papier journal, de papiers cadeaux et de coupures de plastique, la rendait deux fois plus épaisse qu'elle l'était alors que dieu sait qui l'utilisait pour la première fois. La fumée des cigarettes montait dans le vide de la chambre et créait des formes aussi illusoires que les rêves de Jabar.

« Maintenant que, dieu merci, je suis arrivé en bonne santé, il faudrait que j'écrive aux enfants, ils attendent avec impatience de mes nouvelles. Aïcha n'est pas tranquille, et elle l'a été encore moins quand elle a su que je partais dans cet oiseau de fer, que je traversais les mers dans cet engin d'enfer, et puis vous, comme moi, savez que la tradition exige que l'on ne balaye pas la maison ni la cour avant l'arrivée de la première lettre de celui qui part et traverse la mer, que l'on fasse pas non plus du cous/cous, et même rien sur le feu, je crois ils doivent manger froid ou peut-être même manger chez la cousine. »

« Ils ne doivent pas ranger les vêtements de celui qui est parti non plus », ajouta l'Imam

« Ne pas ranger les vêtements non plus, alors je vais vous demander si vous connaissez quelqu'un de confiance et qui sache écrire. »

« Si on connaît quelqu'un, coupa l'Imam, dans un rire bien moins naïf qu'il ne le paraît, mais Ahmed sait écrire, il a été à l'école lui, il sait même écrire le français, il a été à l'école ici aussi, tu ne le sais donc pas ? Et puis les lettres, eh bien, elles le connaissent, c'est lui qui écrit toutes celles des cousins, il écrit les miennes aussi, et comme quelqu'un de confiance, tu ne peux pas mieux tomber que sur un Ben, fils de Ben, puis en s'adressant au plus jeune des cousins :

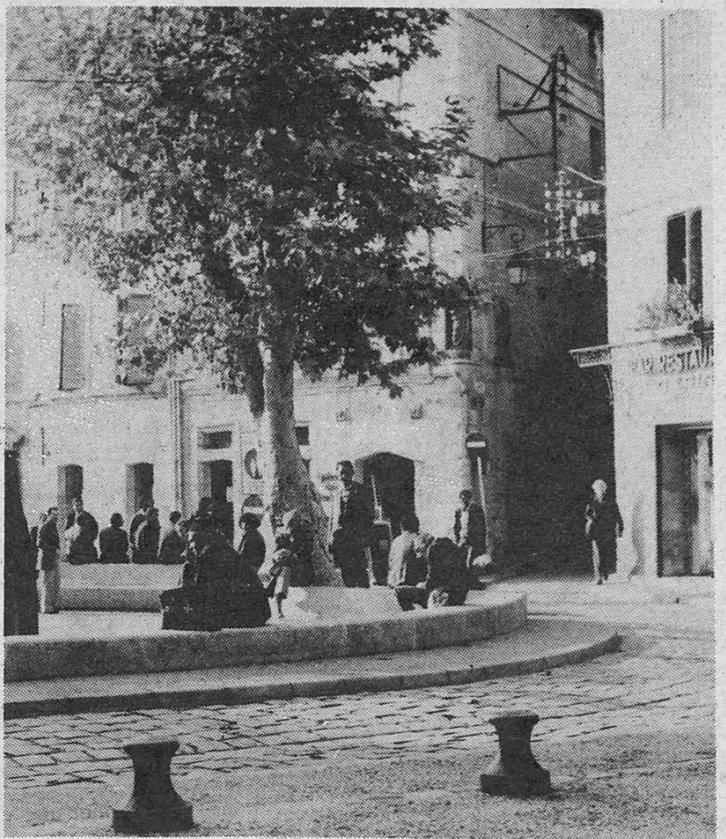
« Allez, Ahmed, que dieu te garde et qu'il te récompense pour tout le bien que tu nous fais, écris une lettre à tes cousins pour leur dire que leur père est arrivé en bonne santé et qu'il est actuellement parmi nous. »

Comme on accueille un roi

« Bien sûr, tout de suite, répondit Ahmed secoué par un rire de fierté, s'il n'y a que ça pour faire plaisir à mon frère Jabar, lui, je me rappelle encore, m'a emmené sur le dos de son âne pour passer mon premier examen en ville. Maintenant que j'ai l'occasion de lui être utile, je ne manquerai pas, je vais lui écrire une lettre, comme si je l'écrivais pour mon propre père. »

Saïd se leva, marcha jusqu'au lit, souleva le matelas et en sortit un bloc de papier, des enveloppes et un stylo

« Voilà, mon frère, dit fièrement Saïd, comme ça, si tu veux, tu pourras écrire à tes amis ou à tes autres cousins. »



Ahmed, un coude sur le table, soutenant sa tête, une main saisissant le style et une cigarette au coin de la bouche, il commence à écrire.

« Bien, qu'est-ce que tu veux leur faire savoir, frère Jabar, dis-moi déjà ce que tu as écrit ? »

« Ah oui, voilà : « au nom de dieu miséricordieux et compatissant Paris, le 13 février 1970 »

« A celle qui est si loin de moi et si près de mon cœur, à ceux qui ont leur pensée bien vivante en moi et tant que mon sang coulera dans mes veines, à ceux qui sont ma raison de vivre, j'écris ce qui suit :

Allah, Allah, murmura Jabar de satisfaction ; qu'Allah te gâte de ses dons, qu'est-ce qu'on peut bien leur dire, eh bien, eh ouah, voilà, ça y est, tu leurs dis : je suis arrivé en bonne santé

-Oui,
-Oui,
-Oui et puis/
-Ecris déjà ça.
-C'est déjà fait,
-Déjà ?
Mais oui
-Allah fait des miracles, ainsi moi je parle et toi au même temps, tu écris ?
-Oui, c'est ça
Bien alors, je suis arrivé en bonne santé, grâce à dieu, je suis parmi mes cousins, ils m'ont accueilli comme on accueille un roi, que dieu leur rende leur bien ils donnent à vous tous le plus grand bonjour

Paris est très belle, il y a beaucoup de maisons, elles sont bâties l'une sur l'autre, tellement qu'il n'y a plus de place, les voitures, il y'en a des milliers de toutes les tailles et de toutes les couleurs, il y'en a qui sont arrêtées pour laisser rouler les autres. Paris vit jour et nuit. Toi, Mabrouk, tu dois bien apprendre à lire et écrire pour être un homme, ici, tout est écrit, si on sait pas lire, on est perdu.

Toi Aïcha, tu iras égorger un mouton a « sidi Abdellah » dès que je commencerai à travailler, bien sûr comme prévu, tu feras une grande fête à laquelle tu inviteras tous les cousins.

Toi, « petit gaçem », si tu promets d'être sage et gentil avec ta petite soeur, je t'achèterai une belle blouse et pour toi Zohra je t'achèterai le plus belle « fouta » du village, tu es grande maintenant, tu es une femme, tu dois remplacer maman à la maison, parce qu'elle, elle va me remplacer dans les champs. Aïcha, n'oublie pas d'aller à la Mosquée tous les vendredis pour prier pour nous tous, et je compte sur toi pour t'occuper des oliviers qu'on a planté cette année, ils sont encore très fragiles, les palmiers, les figuiers, et les amandiers n'ont plus rien à craindre vu que les grosses pluies sont passées et que le vent sera de plus en plus rare.

Passez le grand bonjour à Cheik Ali à ma tante, à ta mère, et à tous les Ben un à un.

Jabar se gratta la nuque pour voir s'il n'a pas oublié quelqu'un, s'il n'a pas oublié un commandement, non, il n'a rien oublié, rien ne lui a échappé, ah si, quelque chose lui revient, oui, mais c'est problème délicat que de parler de sa fille, de son avenir, de sa vie.

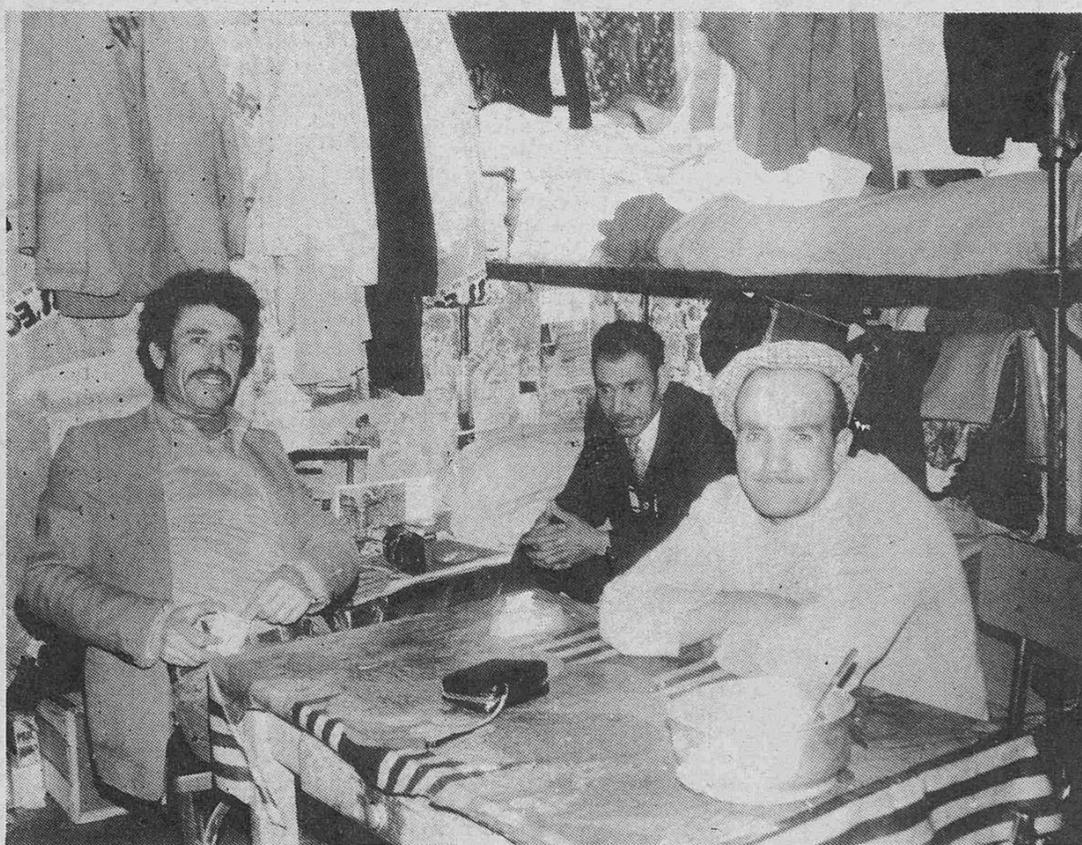
« Alors « si » (monsieur) Jabar, qu'est-ce qu'on rajoute dans la lettre ? fit Ahmed ? »

« qu'est-ce qu'on peut bien ajouter ? Voyons, ah, dis à Cheikh Ali que j'ai fait la commission pour les hauts-parleurs, et que j'envoierai un peu de thé pour les cousins. »

« Bien, c'est tout ? »

« Oui, je crois que c'est tout, relis pour voir si tout est clair. »

Ahmed prit le papier entre ses mains, se pencha en arrière, sur sa chaise, souffla un nuage de fumée, et relit presque machinalement.



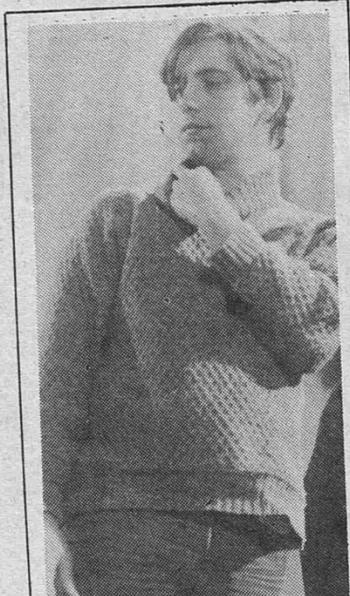
Les réalisateurs de Neige :

« On vit dans une France multiraciale et c'est bien ! »

Dans les années 70, Yves Simon chantait pour elle « *Au pays merveilleux de Juliet* ». Juliet Berto et Jean-Henri Roger vivent au coeur de ce quartier qu'ils aiment, et dans lequel ils ont fait leur film « *Neige* ».

Juliet avait signé le Manifeste des « 51 » contre l'expulsion des jeunes immigrés et contre la France de l'apartheid.

Nous sommes heureux et enchantés de présenter à nos lecteurs cette interview avec les réalisateurs de « *Neige* » qui semblent être en parfait accord avec notre espoir de voir enfin dans ce pays l'émergence d'une « *multiracialité* » qui existe et qui n'apparaît nulle part ailleurs.



Jean Henri Roger



Juliet Berto

Sans Frontière : Qui a eu l'idée du scénario ?

Jean Henri Roger : L'idée, c'est Juliet ; le scénario, on l'a fait avec un jeune auteur qui s'appelle Marc Vilar, Juliet a raconté des histoires à Marc, Marc les a écrites, et puis il a fait une longue nouvelle dialoguée sur une soixantaine de pages et nous on a fait réellement le scénario après sur la base de ce que Marc avait écrit ; Marc, c'est aussi un mec qui habite le quartier, qui écrit des polars et des nouvelles très belles, comme ça, très noires et que nous on aime bien.

S'il y a une chose que j'aimerais dire dans un journal, comme *Sans Frontière*, qui est un des rares journaux issu de

parler de ce quartier sans dire ça. Ce quartier, je parle des gens qui y habitent, pas de ceux qui y passent, est encore un quartier réellement populaire. Barbès et Pigalle c'est pas pareil, mais ça circule de l'un à l'autre ; à Barbès, il y a des immigrés qui habitent là depuis deux générations.

SF : Toi, Juliet, tu as vraiment choisi d'habiter ce quartier ?

Juliet Berto : Moi, j'aime bien les endroits qui sont vivants. J'ai habité l'hôtel Paradis pendant très longtemps, un petit peu en haut, vers la place des Abesses, c'est toujours un côté un peu méridional que je recherche dans les endroits, de la chaleur.

SF : Pour en revenir à ton film, j'ai trouvé qu'il y avait un point d'in vraisemblance, le travesti, Betty, demande à Anita de lui trouver de quoi se shooter et tu vois quand un mec est vraiment branché avec ce truc, il ne demande jamais à quelqu'un qui n'est pas dans le circuit de lui en trouver.

JHR : En vérité on peut trouver plein d'autres points d'in vraisemblance, mais le problème c'est de raconter une histoire en une heure et demi, c'est sûr qu'un mec branché, en manque et tout a d'autres « dealers » à sa disposition, mais ce qui compte, c'est de montrer comment le manque était pour lui un désespoir.

SF : On a toujours vu les junkies se démerder tout seuls.

JHR : Mais moi, je les ai toujours vu aussi faire du chantage comme s'ils ne pouvaient pas se débrouiller, il y a une dimension de chantage et de jeu qui fait que ce sont des gens qui ont une propension très forte, et qui peut-être tendre des fois, à jeter leur anguille sur ta pomme, de t'impliquer dans ... dans eux, même si t'es complètement en dehors de leurs circuits ; ce sont des gens qui ont une demande complètement dingue, et c'est ça qu'on a voulu montrer à travers cette scène-là.

JB : Et en plus, dans le cas d'Anita, elle sait que la drogue existe mais elle est plus habituée aux gens qui se défon-

cent au bistrot. Elle ne connaît pas exactement le fonctionnement de la drogue, parce qu'elle n'est pas elle-même droguée. Elle ne s'y intéresse qu'à partir du moment où Bobby est en danger, si elle voit Betty, si elle s'accroche à Betty, c'est qu'elle ne veut pas qu'il y ait quelqu'un d'autre qui tombe. Il y a quelque chose qui se bascule dans sa tête et c'est plutôt un truc de vengeance, d'impuissance, c'est pas rationnel, c'est pas raisonné.

JHR : C'est un sentiment de rage que je ressens des fois. Tu vois, je hais le terrorisme, mais le jour où Baader s'est fait descendre dans sa cellule, à ce moment précis-là, si un mec m'avait dit, « viens, je suis de la RAF, je vais tuer l'ambassadeur d'Allemagne, est-ce que tu veux me conduire », je l'aurais fait, alors que c'est contraire à tout ce que je pense. La rage de l'impuissance te fait faire des choses irrationnelles, et je crois qu'Anita, quand Bobby crève, a une telle rage de l'impuissance, qu'elle est prête à s'accrocher sur n'importe qui, qui lui demande quelque chose.

JB : Je crois qu'on en a plein d'exemples dans notre vie, par exemple, j'étais sûre qu'on ferait le film à la mort de Goldman, ça semble un peu imbécile de dire ça, mais cette fois-là, c'était pas possible, on était entre deux avions, très loin dans une histoire en dehors de toute réalité, on prend un canard et c'était vraiment l'en-

fer ... maintenant qu'on a un peu droit à la parole, il faut vraiment qu'on fasse quelque chose, on fait ce qui est en notre pouvoir ; disons que faire des films c'est la seule chose que je sais faire, que j'ai envie de faire, ça ne suffit pas de continuer à jacter dans les cafés en disant celui-là, il est con, il fait pas ci, j'en avais ras-le-bol de l'impuissance des autres, mais surtout de la nôtre.

SF : J'aime bien les personnages de ton film, tous singuliers, tous différents, très beaux, comment les as-tu choisis, est-ce que ce sont des copains à toi ?

JB : Bobby, ça a été écrit complètement pour lui. Je l'ai connu, il avait douze ans, je savais qu'il était suffisamment distancé, intelligent et capable de jouer ; ce sont des rôles durs à porter, après s'il veut continuer à jouer, il aura toujours cette image dans la gueule, comme le travesti, qui était Nini Crépon, acteur des Mirabelles, il est merveilleux mais on va toujours lui coller, après des rôles de travesti ; quand il est venu à Cannes, personne ne l'a reconnu, heureusement. Le type qui joue le junkie blond, c'est Dominique Morin, le premier film qu'il ait tourné, c'était à l'âge de 5 ans. C'est un type qui est né avec le cinéma, il est génial. Dominique, il a cassé, il est parti faire de la musique sur la route mais il est revenu. Maintenant, il joue avec Steve Lacy.

Suite page 17 ...



ce qu'a été le militantisme que je continue à lire, s'il y a une chose qu'on a dite dans ce film, c'est qu'on vit dans une France multi-raciale et que c'est bien. Dans notre film, on voit que les personnages sont un mélange de cultures ; par exemple, un de nos assistants qui s'appelle Faouzi est un jeune algérien, mais né en France, du quartier, et sa place c'est plus ici qu'en Algérie, je suis sûr, parce que, culturellement, il est plus, non pas « français », mais plus « autre chose » et c'est cet « autre chose » qu'on a essayé non pas de démontrer, ce n'est pas du tout un film social ou un film démonstratif, mais de montrer d'une manière subjective. Le petit Bobby comprend aussi bien le créole que quand on lui dit trois mots en arabe ; il s'exprime en français, et on ne peut pas

SF : C'est drôle, parce que vu ce qu'on pourrait appeler ton « image de marque », on penserait plutôt que tu habites sur la rive gauche.

JB : Ça dépend, pour les gens j'ai tellement d'images différentes, je m'en aperçois maintenant plus que jamais, sur l'image de Godard, j'ai une image très intellectuelle, pour d'autres, j'ai une image très « rivettienne », c'est à dire un côté complètement farfelu, incapable de prendre quelque chose au sérieux, identique aux personnages que j'ai joués, c'est quand même assez bizarre parce que dans la « chinoise », je cirais les pompes de la bourgeoisie en révolte je me prostituais pour pouvoir nourrir la cellule aden-arabie, c'est quand même un peu rigolo avec la distance.



... Suite de la page 16

Ce qu'il ne fallait pas faire, c'était de prendre des gens pour jouer leur propre rôle, on ne peut pas faire ça à un junkie par exemple, je trouve que ça aurait été du viol. Tu as un patchwork de plusieurs rôles, de plusieurs éléments de vérité dans un même personnage. Je préférerais que ce soit des acteurs, des gens sensibles.

SF : Il paraît qu'il y a des gens qui ont gueulé contre la sélection de ton film à Cannes ?

JB : Un truc très drôle, c'est qu'on a la nouvelle presse d'opposition contre nous, on a eu des articles ignobles dans le Figaro, dans France-Soir. Dans le Méridional, ça a été très très loin, mais si on avait le Figaro et Alain de Benoist, qui nous a dégueulé dans le Figaro Magazine, avec nous, c'est là que je commencerais à m'inquiéter. On s'est fait cracher dans la gueule par les journaux suisses, un qui s'appelle « La Suisse » et l'autre « La Tribune de Genève ». Figaro, France-Soir, c'est de la rose à côté, mais le film marche.

JB : Tous les gens qui nous ont attaqué sont toujours partis d'un principe de drogue, alors que la drogue c'est pas là. Le vrai problème qui les emmerde c'est de montrer le quartier, c'est une réalité qu'ils ne veulent pas voir.

On serait allés seuls à Cannes comme deux cons, on aurait présenté un film ... là il y avait toute notre équipe, Bobby ... je suis rentrée au palais (des festivals) avec eux, c'est un tout petit symbole, mais il y avait un côté victoire des ... il y avait des gens qui étaient fous de joie qu'on soit rentrés, j'ai ja-

mais vu de manifestations aussi chaude, on avait l'impression d'ouvrir des portes à des gens comme nous, et en même temps, il y avait des gens qui étaient fous de rage, crevés qu'on soit dans leur territoire, la chienlit, la pègre, et en plus on a eu le prix qui s'appelle « du cinéma contemporain » ; il y en avait qui étaient très mécontents. On nous a donné un prix, on l'a pris, on trouvait que le terme contemporain c'était assez juste.

SF : Tu prépares un autre film ?

JB : On est en train d'en attaquer un sévèrement, on profite de la vague, c'est un film sur Marseille, après 10 heures du soir, Marseille une ville qui n'est pas non plus très française.

JHR : Marseille est une ville passionnante, c'est la seule ville de France où les immigrations successives se sont vraiment intégrées. La bourgeoisie marseillaise est émigrée, les armateurs marseillais sont grecs, la moitié des banquiers sont napolitains, Marseille n'a jamais été considérée comme provençale par les provençaux. S'il y a dans l'histoire une ville multi-raciale, c'est Marseille. C'est la capitale de l'Arménie, la plus forte concentration du monde d'arméniens dans une ville. Un marseillais sur deux est corse, le 3^e est italien, le 4^e arménien, le 5^e est grec. Il n'y a des problèmes de racisme que depuis la fin de la guerre d'Algérie, depuis l'arrivée des 200 000 pieds noirs qui se sont trouvés face à face avec la communauté maghrébine. Ça ne pouvait pas se passer sans douleur. Ici aussi, Barbès, c'est le seul port de Paris.

JB : Un truc qui m'a frappée, quand on a présenté « neige » et qu'on en a parlé avec les gens, c'est le scepticisme de beaucoup, de dire « mais les flics ils sont pas comme ça » et là je leur disais « lisez Sans Frontière » ou même d'autres canards beaucoup plus ordinaires, lisez simplement les faits divers, non de dieu, ça doit vous faire braire toutes les cinq minutes. Je veux dire, nous on est en-dessous de la vérité, on a juste fait un schéma de une heure et demi et les gens qui n'ont pas de carte française, c'est encore plus facile à descendre et à noyer tout ça et à rien voir.

SF : Ton film il me fait un peu penser à l'Opéra de 4^e sous, je trouve que c'est un petit « opéra blues »

JHR : C'est un peu moins didactique que Brecht, quand même. Tu sais le texte de présentation du film, on l'avait appelé rythme and blues ...

JB : On a composé complètement le rythme du boulevard et le blues des gens. Pour la musique, on a demandé à Bernard Lavilliers parce que j'ai me le reggae et on voulait prendre quelqu'un qui fasse du reggae ici. Bernard aime cette musique et il la chante. Ça ne fait rien s'il n'est pas jamaïcain. Il y a des allusions à Prévert, les derniers poètes de la rue qui ont su parler des petites gens dont les autres ne parlent pas, qu'on ne met pas en représentation, les gens qui nous intéressent. On a vraiment travaillé en équipe, et c'est l'intérêt de faire un film, de travailler avec des gens qu'on aime bien.

Avoir quinze ans dans le béton



Pleurer ou rire, je ne savais plus ; pleurer, d'humilité devant le travail collectif d'un groupe de jeunes d'une cité d'H.L.M. à Vitry dans la région parisienne -rire avec eux, attrapper avec eux la vie à grandes brassées. Cela c'est mon côté mélo, mais **Zone Immigrée**, leur documentaire ou plutôt « film tract » réalisé en super huit, c'est beaucoup plus, un petit pas décisif pour le cinéma sur l'immigration.

Des jeunes s'arment d'une caméra, avouent qu'ils prennent leur pied en jouant les cinéastes en herbe et nous entraînent dans leur quotidien. Un univers à la limite de l'hallucination ou de la science fiction, mais aux portes closes sur l'avenir. Du béton, encore du béton, où s'entassent un melting-pot de déracinés de tous horizons, Maghrébins, Antillais, Portugais, Français et tous ceux de nulle part. Du béton où errent des jeunes sans aucune distraction faute d'équipement si ce n'est une patinoire trop chère pour la plupart d'entre eux, ou mieux une salle de machines à sous. Bon nombre bien sûr connaît le chômage et évidemment dans ces allées de béton, rôde l'ombre policière avec toutes ses conséquences.

Tout cela vous connaissez, encore un film misérabiliste ? Sûrement pas, tant ils ont de l'énergie à revendre et surtout beaucoup d'humour. Conscients de leur situation de défavorisés de la société ils ne veulent pas la subir et expliquent leur révolte souvent violente dès leur jeune âge. Ce béton, où même les aires de jeux pour les plus petits sont inexistantes (interview du gardien de la cité) les dévore lentement. Il faut le détruire, reconstruire un habitat plus humain, un habitat conçu par eux, mais auparavant, il faut changer beaucoup, à moins d'une guerre comme le proposait le jeune Kader (mort depuis assassiné par ...). En attendant, il faut bien faire avec, éviter la gangrène du béton et s'inventer un peu d'espoir : « Oh moi, je rentrerais peut-être au Maroc, et puis j'irai ailleurs dans un autre pays » ou ... celui de la révolte !

Leur angoisse de ne rien connaître ou si peu de leur pays ils la disent en riant. Et l'on rie tellement avec eux, que les quarante minutes nous sont trop courtes.

Ce film passe cette semaine au St Séverin, dans le cadre des journées cinématographiques de l'immigration * avait apporté une poussée de neuf dans ce quartier de Saint-Michel. Un cinéaste avoue modestement que ce film lui avait non seulement remué les tripes mais qu'il découvrait un monde nouveau. Nous souhaiterions des festivals décentralisés où beaucoup de jeunes présenteraient leur travail. Saint-Séverin est un début comme **Zone Immigrée** est une première prise de parole directe. D'autres témoignages prouvent la créativité du « Made in Beton ». Avec **Zone Immigrée** on sent qu'il faudrait juste un petit coup de pouce pour passer du documentaire à la fiction. Et j'en suis certain on rigolerait beaucoup. D'abord dans l'équipe parce que faire un film peut être une expérience très chouette et puis dans la salle de projection, car les cinéastes nous auront transmis leur désir de vivre totalement -s'éclater quoi, comme disent les copains de Vitry. Avec juste un super 8.

Bachiri Khedidja

Zone Immigrée, réalisateurs : le collectif Mohamed Super 8. Diffusion Audio-Pradif, 14 rue de Nanteuil, Paris 15^e





CULTURE

L'air du temps sur fond musical

Enfin ! Le soleil est là... L'air des vacances souffle à grands vents. De nombreux départs vont se faire, direction le sud,

s'entasser sur les plages ou dans les terrains de camping. Mais tout en restant chez soi, branché sur une chaîne HiFi ou

sur un vieux phono (mode rétro oblige), on s'imagine être au Brésil en écoutant la voix mélodieuse et chaude de Nazaré Peirera

le dernier 33 tours, de cette belle brésilienne, nous restituons fidèlement son itinéraire, l'AMAZONIE—Belem-Rio-Paris. On passe insensiblement des musiques du Nord du Brésil aux rythmes cambrés et syncopés du nord-est. On se laisse emporter par cette musique de bords de mers, vivifiantes et gaies. Avec Nazare Pereira, légendes et imagination se débrident, rêve et charme nous emportent la tête.

Il en est de même d'une autre femme, Teresa Rebull, exilée en France depuis 1939, elle porte en elle l'énergie de son pays : la Catalogne. Elle chante des textes qu'elle écrit, des poèmes anciens ou modernes qu'elle met en musique sur des mélodies lumineuses. Teresa Rebull, cette grande dame de la chanson, a connu mille péripéties au cours de sa vie en France. Son dernier 33 tours, vous emporte par le dialogue fluide des guitares et des flûtes, des rythmes chauds des tumbas, en pays de Catalogne.

Elle nous chante son pays, les femmes, la liberté... Et de plus. Teresa Rebull a une voix superbe, chaude et envoûtante. Presque inconnue en France, Betty Carter, une jeune chanteuse de jazz, elle aussi, vous enchantera avec sa voix qui va aussi vite, qui est aussi souple, aussi profonde qu'un saxophone. Elle est extraordinaire et débordante d'humour, ce qu'elle chante, relève plus de longues ballades que de blues. Si vous n'avez pas pu l'entendre et la voir dans ce fameux club de jazz « Le New Morning », il vous reste à écouter son dernier 33 tours.

D'autres musiques qu'on écoute pas chez soi, ou dans ces clubs qui poussent en France comme des fleurs au printemps, mais qu'on peut découvrir dans la rue. En cette période ensoleillée, ils sont des



dizaines de musiciens en herbe ou pas, des cracheurs de feu, des illusionnistes à fleurir dans chaque coin de rue. Le Forum des Halles, est un des ces lieux privilégiés, tout comme Beaubourg, où mille sons s'entrecroisent, des Percussions, de la salsa, des rythmes antillais à la musique d'Amérique Latine. Lors d'une promenade dans ce lieu, j'ai rencontré un groupe de jeunes colombiens, des musiciens et des danseuses après leurs merveilleux spectacles, avec mon espagnol approximatif (je le parle comme une vache normande ou comme le bourricot des Aurès), j'engage une discussion avec eux.

J'apprends que « Notra colombia » (le nom du groupe), ont quitté leur pays, pour jouer dans une totale liberté. Leur musique reflète le folklore traditionnel de la Colombie « il existe six régions folkloriques différentes, la côte Atlantique, la Côte Pacifique, les Plateaux andins, le llanos orientale. L'indian et la Vallenata. Mais nous, nous sommes de la Côte Pacifique et du plateau des Andes. Mais notre groupe, à l'image de la symbiose de la culture africaine (d'origine des esclaves), espagnole et indienne » me dit un des musiciens. « Nous sommes venus en France, parce que dans notre pays, ce n'est pas possible

de jouer, il n'y a pas de places et pas de véritable politique culturelle pour les gens comme nous qui sont attachés à notre folklore. Nous avons rencontré mille obstacles, on a pu jouer devant les paysans, les ouvriers, dans les écoles. Nous avons qu'un désir, c'est de préserver notre culture populaire et lutter contre les gens qui veulent en faire une culture populiste et exotique » me dit un autre.

Si l'envie vous prend de les écouter, il suffit d'aller à Saint-Germain des Prés, à Beaubourg ou au Forum des Halles. Vous assisterez à un spectacle merveilleux de musiques et de danses. « Notre Colombia », alterne errance et nostalgie, cisele des chansons magnifiques et non de simples paysages pour glissades de guitares liquoreuses, des mélodies évidentes, directes, le punch clair et net ; bref des heures et des heures d'écoute stimulantes, (à la danse bien entendu) et inépuisables.

N'oubliez pas bien entendu de leur donner la petite pièce ou le gros billet, leur musique est leur seul moyen d'existence en babylone.

Faut-il attendre encore des recommandations pour aller les écouter ! Si vous voulez les faire venir chez vous, dans votre localité, il suffit d'appeler Sans Frontière. Nous les contacterons pour vous.

Mohamed N.

DOSSIER

Ecole et Tiers Monde

Le groupe Ecole et Tiers-Monde a publié un dossier intitulé « Tiers-Monde de la 6^e à la 3^e... ou comment se fait la rencontre avec le Tiers-Monde dans les nouveaux manuels d'Histoire-Géographie du premier cycle ». Les travaux d'Ecole et Tiers-Monde sont le fait d'un collectif d'enseignants et de parents d'élèves, dont les préoccupations, comme leur nom l'indique, sont axées sur les problèmes du Tiers-Monde. Le côté original de leur démarche est qu'ils fondent leur analyse sur l'aspect « solidaire » du développement et de la nécessaire transformation des mentalités occidentales que cela implique :

« Pour Ecole et Tiers-Monde, le sous-développement est la perte de la maîtrise de son propre développement ; mais c'est d'abord le produit de la dépendance économique et culturelle.

Le développement ne doit pas être uniquement vu sous un aspect quantitatif et en termes de croissance du PNB, mais doit donner au culturel la place qui lui revient.

La satisfaction des besoins essentiels est la priorité des priorités. Le développement passe par la promotion de la solidarité entre les peuples, l'instauration de relations fondées sur la justice et la paix — donc par une transformation des mentalités et des structures et ce au niveau mondial, « ici » et « là-bas ». (...) Ce changement urgent doit être mondial et dépend, en grande partie, de l'opinion publique.

Or la formation de l'opinion publique commence à l'école. Ecole et Tiers-Monde s'est donc interrogé sur la présentation du Tiers-Monde et du mal développement dans les manuels scolaires d'histoire-

géographie du 1er Cycle du Secondaire.

Ces manuels choisis pour quatre ans concernent en fait près de 12 millions d'élèves.

Certes, ce n'est pas uniquement par un changement de contenu des manuels scolaires que l'école servira le développement ; les finalités, les structures scolaires, les programmes, les méthodes pédagogiques, la formation des enseignants sont largement concernés ; toutefois, une réflexion sur le changement de contenu des manuels est un passage obligé par lequel l'éducation a un développement solidaire, devra faire son chemin ».

Le groupe a donc étudié dix manuels scolaires, en analysant « les conceptions explicites et implicites » qui sous-tendent la présentation des problèmes du Tiers-Monde et de son développement. Les résultats de cette analyse ont été présentés dans le dossier mentionné ci-dessus, et qui est disponible (au prix de 30 FF) à l'adresse suivante :

Ecole et Tiers-Monde, 20 rue Rochechouart, 75009 Paris. Tél. 878 55 54

Jibé



SANS FRONTIERE

VIT GRÂCE
A VOS
ABONNEMENTS

**ABONNEZ VOUS
ABONNEZ VOS AMIS**

NOUVEAU

Une association malienne

Notre association a pour but de favoriser les relations entre les différentes ethnies maliennes de France et d'organiser parmi ses adhérents et sympathisants un système d'entraide efficace, elle est apolitique ; elle participe au près de toutes les associations de même nature à toutes actions en direction des immigrants ; elle entend prendre contact avec vous afin de mieux se connaître ; tel est notre souhait.

D'autre part, je vous fais remarquer que vous ne parlez pas beaucoup des associations étrangères et de leurs actions dans les luttes.

Par ailleurs, au travers de

notre lecture de votre n° 21, de la semaine du 6 au 12 juin 1981 qui paraîtra prochainement en Algérie, au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Je dis, pourquoi pas au Mali et en Mauritanie, afin d'informer ces peuples des problèmes des immigrants en France, car vous savez que les ressortissants de ces deux pays sont assez nombreux ici.

Je vous prie de publier ce qui suit dans vos colonnes à l'endroit des associations étrangères.

Diallo Madicoule

Secrétaire Général de l'ATMF

SANS FRONTIERE

agenda

PARIS

VENDREDI 19 JUIN

Doudou Gourirand quartet, jazz 21h. Dunois.

S. Kessler, D. Lazro, jazz, Marousia Vossen, Daux, 21h. *Manu musicale*.

Petite Salle (entrée libre) - Au Centre Georges Pompidou

14h-15h30 - Projection de cours métrages de jeunes réalisateurs mexicains : « *El desencarnado* », version originale, sous-titrée en français. Film 16mm de René Villarreal, d'après un conte de Salvador Elizondo. Mexico 1979. Durée : 35 mn. « *El hombre* » de José-Luis Serrato. Version originale non sous-titrée. D'après un conte de Juan Rulfo. Mexico 1978. Durée : 29 mn.

15h30 - 16h30 - Hector Azar, dramaturge. Conférence (en français) : « *Aspects du théâtre au Mexique* ».

16h30 - 17h : Lecture du conte « *Anapayese* » de Salvador Elizondo, par Claude Fell.

17h- 18h30 : Fernando Benitez, historien et journaliste. Conférence (traduction simultanée en français) : « *Les mythes des indiens du Mexique* ».

18h30 - 20 h : Juan-José Arreola, écrivain.

21 h : Spectacle poétique et musical de Pilar Pellicer.

Grande salle - Entrée libre

20h45 : Table ronde sur la littérature mexicaine. Avec la participation de Claude Couffon, Hector Azar, Juan José Arreola, Severo Sarduy et Juan Rulfo.

Méditerranée - Peintres et sculpteurs français et immigrés à l'ICEL, 43 bis rue des Entrepreneurs, 75015

Bal soutien aux antimilitaristes, à 21 h. à la Cité Universitaire Porte Gentilly, 1 ave Paul Masson, 75014 Paris. Venez tous nombreux, ambiance assurée, et surtout sans uniforme ...

Images du Reil - A la Galerie Pierre Pescot, 28 rue Pierre Lescot, 75001 Paris. 233 85 39

Lou Donaldson-Quartet Avec Feerman Foster au piano. Joss Fuller à la basse. Victor jouera à la batterie. Au New Morning, 7, 9 de Petites Ecuries 10°

Lindsay Kemp Compagny, danse, Théâtre de la Ville, à 20h30 (jusqu'au 28).

Bratsch, musique d'Europe Centrale, à 21 heures au Théâtre de la Potinière (jusqu'au 28).

Café de la Gare, 41 rue du Temple. Euro Jazz : Arcane V avec Mike Zwerlin au trombone

Fête à Menilmontant : grand parade dans les rues du quartier, théâtre en plein air et un grand bal à la place Maurice Chevalier.

Exposition des oeuvres de Assad Arhri, enseignant à l'Université de Damas - Syrie - du 19 juin au 10 juillet, de 15 h à 18 h. à l'Association Franco-arabe.

SAMEDI 20 JUIN

Chabine 13, à 22h au Golf Drouot

La Brisante, Ballet de la Guadeloupe, 20h30; Théâtre noir (jusqu'au 30) (797 85 14).

Au Centre Georges Pompidou Petite salle (entrée libre) 15h-20 h. Projection de films et documentaires mexicains en version originale, non sous-titrés 15 h : « *Canoa* », long métrage de Felipe Cazals, 1975. Durée : 15 mn.

17h15 : « *Teshuinada, semana santa Tarahumara* ». Documentaire de Nicola Echevarria. 1979. Durée : 53 Mn.

18h45 : « *El lugar sin límites* », long métrage de Arthur Ripstein, 1977. Durée : 1h50.

Les fous du Bengale, « *Les Bawls* », chants et danses mystiques de l'Inde du Nord avec l'ensemble de Rama Prapat, à la conciergerie, 2 bd du Palais à 18 h.

Théâtre Présent à la Porte de Pantin. Fête de l'été en plein air. A 15 h, la troupe Nedjima présente son spectacle « *Barka* »

Grande fête portugaise en plein air, toujours à Menilmontant, exposition permanente de photos, sur « *Belleville/Menilmontant ; cultures et arts africains* » et « *immigration et pays d'origine* ».

DIMANCHE 21 JUIN

Modern rock, 18heures au Dunois.

d. Levallet 6 Marais, D. Piffarely jazz 18h. *Manu Music*

* Une grande fête au Foyer Montorgueil, 46 rue de Montorgueil, au programme Mohamed Travolta, de la troupe Ibn Khaldoun, une troupe de travailleurs turcs et le théâtre Zoulou, chants, et danses du continent africain à Paris ...

Au New Morning, 7, 9 rue des Petites Ecuries Durtit garden a quartet, avec Kirk Hightsey au piano, Dave Eubanks à la basse, Eddy Gladen à la batterie

* Immigration et Tiers Monde Etre solidaire

Salle de l'UCJJ, 14 rue de Trévise 75009 Paris M° Cadet.

Le 21 juin à partir de 18h30, Le théâtre de la Porte d'Aix, et le groupe « *Es-Salam* », de Nanterre organisent une rencontre-débat et spectacles avec le soutien de la CIMADE, du CIEMM, du SFM, et l'office des Migrants de Créteil et la participation du MRAP.

Programme : « *Quand la poésie sort du béton* », montage et textes de jeunes immigrés de Nanterre

« *Dialogue d'immigrés ... juste avant de ...* » par le Théâtre d'Aix.

Musique et chant par « *Es-Salam* » Intervention sur les pays d'Amérique Latine (Pérou, Chili, Uruguay, et Salvador)

A partir de 19 h. A la Salle des fêtes de Montreuil, M° Croix de Chavaux, l'UNJA organise une soirée de musique maghrébine avec :

Le groupe marocain Atlat et un groupe de jeunes algériens (rythmes de Kabylie et de l'Algérie). Le tout pour 20 F (eh oui !)

Théâtre Montorgueil, 46 rue de Montorgueil, Nedjima avec « *Barka* » à 18h.

Au Centre Georges Pompidou, cinéma mexicain.

15 h : « *Poetas campesinos* », documentaire de Nicolas Echevarria. 1980. Durée : 49 mn.

16h : « *Hikuri Tame, la pèlerinage du peyote entre les huicholes* », documentaire de Nicolas Echevarria. 1977. Durée : 35 mn.

16h45 : « *La guerre Santa* », long métrage de Carlos Enrique Taboada. 1977. Durée : 1h40.

18h45 : « *Raíces de sangre* », long métrage de Jesus Salvador Trevino. 1976. Durée : 1h40.

LUNDI 22 JUIN

C. Alvim, J. P. Mas, jazz 23h. *Petit opportun* (jusqu'au 28).

Quartet M. Van der Esch, jazz 21h. Dunois.

Yochk'o Sefer + 12 invités, 21 h. au Jazz Unité la Défense (jusqu'au 27).

Jusqu'au 30 juin, durant le festival du Marais, Romancero del Viva la vida, chanté par Carlos Andrew. Le romancero est une sorte de cantate de vieilles chansons espagnoles et sud-américaines à lui la rage de voir l'indien écrasé par le conquistador, la tendresse des berceuses, la mélancolie des chants andalous ... Le romancero est une carte musicale d'une Espagne où chaque région et chaque invasion ont contribué à façonner un répertoire aux cents mille visages.

MARDI 23 JUIN

Bob Dylan, « rock » 20h30, stade de Colombes.

Marine Cherokees, Mad U, Rock 20h30, Bains Douches (887 34 40)

Gotan, tango, 21 h. Grand théâtre de la Cité internationale Universitaire.

Maitreyi, danse de l'Inde du Sud, 20h45, centre Mandapa (589 01 60)

Djudjura, chanson berbère, 20h30, l'Olympia (jusqu'au 24)

MERCREDI 24 JUIN

B. Deraime, Ch. Lancy, chanson blues, 20h30, Cloître des Lombards (233 54 09)

D. Lockwood quintet, jazz 22h30, id. (jusqu'au 29). Tousjours au Cloître des Lombards.

Palais des sports, Porte de Versailles à 20h30, The Mike Oldfield group

Au New Morning, 7, 9 rue des Petites Ecuries

Betty Cartet, avec Khalid Mousca au piano, Curtis Landy à la basse, Greg Budu batterie,

Théâtre Essai 6 rue Pierre au Lard 4°

Malavika - Danse poème de l'Inde. La création, les Dieux, spectacle dansé par Malavika, spectacle inspiré par les textes les plus anciens de la culture religieuse de l'Inde, les hymnes védiques.

JEUDI 25 JUIN

Dembe, percussions, 21h. au Manu Musicale

Karunakaran, théâtre dansé Kathakali, 20h45, Centre Mandapa

BANLIEUE PROVINCE

COLOMBES

Bob Dylan, le 23 à 21 H. au Stade de Combes

VILLENEUVE LA GARENNE

Djudjura, chanson berbère, le 27, 21h. Salle des Fêtes.

SCEAUX

Luther Allison, nuit du blues, le 20 à 21 h. Chapiteau Parc de la Ménagerie.

EPINAY SOUS SEYNAT

Fête de St Jean au 14 rue St Geneviève, le 27 juin à 15h vous verrez le spectacle de la troupe Nedjima avec « *Barka* »

BAGNEUX

Vendredi 12 à 21 heures au Théâtre (63 10 54) Concert électro-acoustique « *Fernand Vandenberguerd* », samedi 13 à 21 heures au Concert de jazz au théâtre « *Debarbat quartet* ».

CRETEIL

A la Salle Jean Cocteau, à 19h, Nedjima présente son spectacle « *Barka* » le 27

VINCENNES

Fête folk, le 20 à 20H30, au Théâtre D. Sorano (374 73 74)

ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES GRATUITES ... ANNONCES

APPEL DE CANDIDATURE

L'Association du Foyer « Le Buisson Ardent », au Haut-du-Lièvre à Nancy, cité HLM ayant des activités d'alphabétisation et d'animation auprès des immigrés - femmes, jeunes, enfants, familles, travaillant avec d'autres associations, Recherche :

1 animateur ou 1 animatrice, de préférence origine Africaine du Nord, pour un mi-temps à partir de septembre 1981. Salaire 2 400 F/mensuel.

Ecrire le plus tôt possible (avant le 20 Juillet 81) au « Foyer « le buisson Ardent » Avenue Raymond Pinchard, 54100 Nancy. Tél. (8) 396 35 16

Joindre Curriculum Vitae

L'Office Franco-Québécois pour la jeunesse a décidé de réserver 40 places supplémentaires dans le cadre de ses stages à des jeunes âgés de 18 à 35 ans qui souhaiteraient partir pour le Québec à l'automne prochain, individuellement ou en petits groupes (2 à 6 personnes), pour y réaliser un programme de travail ou d'étude intéressant leur milieu professionnel ou leur cadre de vie :

Les dossiers des candidatures seront examinés à condition d'être retournés :

Avant le 10 juillet 1981, pour un départ le 5 octobre ou le 17 octobre 1981

ELBOEUF

Le 20 juin à l'Aire de jeu de Pouchot, El Meghreb vous emportera au Maghreb avec sa musique (ambiance garantie ...)

LIBERCOURT

Le groupe Nouara, le 27 juin à la salle des fêtes de la Fosse, 5 à 20h30. L'équipe de Sans Frontière passe le bonjour aux enfants de l'école CM2 de Libercourt et qu'ils nous écrivent encore plus ...

RENNES

Journée du Festival de l'Immigration, dimanche 28 juin au quartier de Cleunay à partir de 10 heures.

11h30 : Groupe folklorique portugais de Rennes

12h30 : repas : Paella et Kebab

14h30 : Manuel Salguero, c hanteur espagnol

15 h : le groupe de musique Yahlah

15h30 : Groupe de musiciens turcs

16 heures : Groupe tunisien

16h30 : Groupe portugais de Rennes

A partir de 17 heures : tous ces groupes et chanteurs se reproduisent une 2° fois.

Durant toute la journée, des enfants de diverses nationalités participent avec des chansons de leurs pays respectifs.

Quenkerque

Au centre Culturel 7 rue Soubise, Nedjima présente « Le Cercle d'Amar » le 19 juin à 21h.

Je suis un garçon complètement paumé dans ce pays, j'ai 20ans, originaire du Brésil, habitué à la chaleur et je n'ai pas pour le moment. Cherche une amie ou un ami pour rlier amitié durable. Raphaël Velasquez, 100630 D2 G 142 Fleury Mérogis.

38 ans, 1m75, 62 kg, brun, yeux marrons, cheveux noirs, svelte, d'origine marocaine, n. française, charmant, sympa, plein de tendresse, d'affection et d'amour sincère et franc, désire de même chez les gens qui veulent bien lui écrire sans limite d'âge. Kara Bensalem D1 G1 33 Fleury Mérogis

Je suis un jeune algérien âgé de 20ans et je suis incarcéré à Fleury Mérogis pour une affaire d'assises et je suis innocent. J'ai personne ici, ni amis, ni famille qui m'écrive ou qui vienne me voir au parloir. Vous, madame, mademoiselle âgées de 18 à 35 ans qui êtes gentille et charmante, veuillez soulager ma tristesse et meubler ma solitude depuis longtemps entre 4 murs. Répondez-moi, j'ai besoin de vous le plus tôt possible. Pour répondre, pas de problème. Je vous attends. Kemouche Messaoud. 103 562 D1 M327 Fleury Mérogis

Jeune fille, 24 ans, Farida, petite mais attention ... ! Désire rencontrer un homme simple, plein de tendresse, de joie et de jeunesse. De 30/45 ans. Ecrire au journal qui transmettra.

Suite et fin

Y a-t-il des gens que tu n'as pas le droit d'épouser ?

Oui, il y'en a. Dans certaines familles, on promet la fille à des cousins ou à des voisins dès la naissance. Je n'ai pas le droit de me marier avec mon oncle paternel, maternel, avec mon frère. Avec mes cousins, je peux. J'ai pas le droit de me marier avec une personne que ma mère a allaitée, même si il n'est pas de ma famille. Si moi, j'ai été allaitée par une autre femme, je ne peux pas me marier avec son fils. Dans la loi islamique, il est mon frère. Le sein compte beaucoup dans le mariage.

Bien sûr, avant les arabes et les kabyles n'aimaient pas se marier entre eux, chacun dans son milieu, et ce n'est pas du racisme. Mon père voulait que je me marie avec quelqu'un de mon milieu. En général, le riche se marie avec le riche, le pauvre se marie avec le pauvre. Si un riche épouse une pauvre, c'est qu'elle est très belle ou très intelligente, cultivée mais ce n'est pas courant. Car le milieu des pauvres et le milieu bourgeois, ça ne s'accorde pas, ce n'est pas le même.

Comment tes parents t'ont-ils mis au courant de ta demande en mariage ?

En 1954, la fille ne doit pas parler de mariage avec ses parents. C'est ses parents qui décident. Quand la future belle-mère vient la demander en mariage, la mère informe sa fille, ce n'est pas le père qui le fait. Moi, je n'ai jamais parlé de mariage avec mon père, par respect.

Et si la fille refusait ?

Cela dépend des milieux. Dans certains milieux, la fille ne doit pas refuser car cela montre que la fille est effrontée et qu'elle n'a pas confiance en ses parents. En effet, les parents pensent que c'est eux les plus vieux, les plus mûrs, et que la fille doit leur faire confiance.

Moi, mes parents ne m'ont pas forcée. Ma mère m'a informée et j'ai accepté. Même si je le connaissais pas, je l'ai vu en photo.

Ma première sœur était promise à un de mes cousins. Mon père voulait qu'elle se marie, et elle ne voulait pas. Elle a refusé car elle le considérait comme un frère, elle jouait avec lui depuis sa naissance. Alors, finalement, elle ne l'a pas épousé. Dans certaines familles, les filles n'ont rien à dire.

De plus, dans les familles arabes, on marie l'aîné, puis la cadette, puis la troisième. Cela arrive quelquefois, que si il y a trois filles qui se suivent, on demande en mariage la seconde si elle est plus belle. En général, les parents refusent. Il faut d'abord marier l'aîné.

Comment cela se passe lorsque la future mariée arrive chez son mari ?

La mariée, descendue du taxi, ne doit pas enlever son voile. Dans certaines familles, c'est le burnous, comme pour moi, je n'avais pas de robe de mariée. Avec le burnous, on ne doit pas voir notre visage. La mariée s'assoit pendant une heure ou deux puis sa mère vient, lui enlève le voile, l'embrasse et montre son visage à toutes les femmes. Puis, la femme reste assise, bien maquillée, bien habillée, et toutes les femmes la regardent.

Qui est invité, et y a-t-il un repas traditionnel ?

RECIT

« Plus tu es riche, plus le trousseau est important »

par Djamila Slimani

On invite la famille, les voisins, les amis et tous les enfants. Les mendiants qui passent devant la maison, on leur offre des plats.

Dans mon village, que ce soit les riches ou les pauvres, la tradition, c'est de manger du couscous et de la chorba avec de la limonade. Chez les riches, il y a plus de plats. Les gens se ruinent pour se marier.

Quelles chansons chantez-vous ?

Nous chantions des chansons populaires, des chansons d'amour. Normalement, c'est les femmes qui chantent. A mon mariage, il n'y avait pas d'orchestre, car c'était très cher et nous n'avions pas d'argent. Les femmes chantent avec des bendirs, des derboukas. Les hommes eux discutent et chantent aussi. Maintenant, dans de nombreux mariages, il y a des orchestres. L'orchestre est au milieu de la cour. Les femmes sont d'un côté, les hommes de l'autre côté. Les femmes qui dansent portent un foulard sur le visage pour ne pas être reconnues. Souvent, ce sont des jeunes filles ou des femmes d'un certain âge.

Quelles qualités sont exigées pour les femmes et pour les hommes ?

La mère du garçon cherche à savoir si la fille sait coudre, cuisiner, tenir une maison, si elle n'est pas tordue, si elle n'est pas maigre. En 1950, on aimait bien les filles qui étaient potelées, bien rondes, avec la peau blanche, de grands et beaux yeux. La beauté compte beaucoup dans les familles arabes. Puis, on demande à ce que les filles soient sérieuses, pas trop effrontées, bien élevées... cela ça compte !

Du côté des parents de la fille, les parents cherchent à savoir si le garçon est sérieux, travailleur, s'il boit ? Mais on demande aussi et surtout des

renseignements sur la belle-mère. En effet, à l'époque, la fille va habiter chez sa belle-mère. Alors on veut savoir si elle n'est pas méchante, si elle aime bien les jeunes filles, car en réalité la femme doit obéir aux parents. Le mari, lui, travaille et ramène la paie. C'est les beaux-parents qui habillent la fille, qui la sortent. Le mari lui doit travailler, faire l'amour à sa femme, lui fait des enfants ! Le reste, c'est les beaux-parents qui décident.

La couleur de la peau est très importante ?

Oui, on aime mieux une fille à la peau blanche, qu'une fille à la peau brune ou noire. Les autres se marient mais on préfère les blanches, c'est plus apprécié.

La future belle-mère te donne la photo de ton futur fiancé, et toi, donnes-tu la tienne ?

Non, moi, je ne l'ai pas donné, car au cas où le mariage ne se faisait pas, il aurait pu la garder, la montrer à ses copains et dans une famille honorable, cela ne se fait pas. Il doit faire confiance à sa mère.

Le henné : est-ce une tradition ? Y'a-t-il des dessins spéciaux pour le jour du mariage ?

Dans tous les mariages, on doit mettre du henné, c'est la tradition. On le met sur les pieds et sur les mains. Il n'y a pas de dessins spéciaux, mais on met une pièce d'or dans la main de la mariée et on pose le henné dessus. Cela signifie que la mariée aura toujours de la chance.

Il y a aussi le maquillage de la mariée comme préparatif. L'habillement aussi. Pour la nuit de noce, la mariée doit être habillée avec une chemise blanche et les draps doivent être blancs aussi.

Que se passe-t-il pour les invités quand les futurs époux sont rentrés dans la chambre ?

Pendant ce temps-là, les invités, les copains attendent et ont hâte que le marié leur jette le drap maculé de sang, signe de virginité.

Si le mari tarde à leur jeter le drap, les copains frappent à la fenêtre, aux portes et crient de se dépêcher. Lorsque le drap est rouge et que le mari l'a donné aux invités et en particulier à sa mère et à sa belle-mère, les femmes font des you-you et les hommes tirent des coups de fusil pour annoncer que la mariée est vierge. Puis les deux belles-mères distribuent des friandises à tout le monde.

Le lendemain, la fête recommence, plus encore que la veille, la femme étant vierge, l'honneur de la famille est donc sauvé.

La femme est assise avec une robe sans ceinture. Le lendemain, les parents, amis, voisins viennent et déposent des billets de banque autour de la ceinture qui a été posée par sa belle-mère. Puis les invités repartent, sauf dans certaines familles, où les femmes font des baignets et les offrent. Mais en majorité, la fête se termine après le deuxième jour.

Comment as-tu vécue la nuit de noce ?

J'étais vierge, et à l'époque, il n'y avait pas de journaux, ni la télévision. La nuit de noce faisait peur. Dès l'âge de 7, 8 ans, on nous interdisait de fréquenter des garçons. Pour la nuit de noce, on nous disait que cela allait faire mal. Mais c'est une grande nuit, c'est l'honneur pour elle et pour sa famille. Maintenant, c'est démodé pour les jeunes. Moi, je ne regrette rien. C'est bien de rester vierge, c'est une grande joie.

Peux-tu nous parler des filles fermées ?

Dans certaines familles, les gens y croient, moi je n'y crois pas. Les familles ont si peur que la femme ne soit pas vierge, qu'ils ferment la fille. A 10 ans, on achète un cadenas tout neuf. On la place debout les jambes écartées, et on met le cadenas entre ses cuisses. Ensuite, on ferme les cadenas en citant des paroles coraniques et il ne faut pas perdre le cadenas, ni la clef qu'il faut garder précieusement jusqu'au mariage. Puis avant que le mari ne rentre dans la chambre à coucher, on ouvre le cadenas en redisant des prières coraniques.

On l'a fermée, pour qu'aucun homme ne puisse la pénétrer. On l'ouvre pour son mari. Mais tout ceci, ce sont des croyances. Mais c'est risqué car on dit que si l'on perd la clef du cadenas, la fille restera toujours fermée.

Certains le font avec des pièges, d'autres avec des cadenas, certains ouvrent la jambe droite de la femme pour qu'un peu de sang coule mais je n'y crois pas.

Certains disent qu'on vend les femmes en Algérie, mais ce n'est pas vrai. Il y a quelquefois des désespoirs. La femme ne plait pas toujours au mari ou l'inverse. D'ailleurs, avant, le divorce ce n'était pas entre le mari et la femme, mais entre la fille et sa belle-mère.

Et ce n'est pas car on ne se connaît pas qu'on ne peut pas s'aimer. Si on se plaît physiquement, alors on ne se demande pas pourquoi on ne s'est pas choisi. On se plaît, on s'aime.

